
Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE
DE L'ASSURANCE MALADIE
DU QUÉBEC

RÉPONSES AUX QUESTIONS
GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ET DU DEUXIÈME PARTI DE L'OPPOSITION**

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

	<u>Pages</u>
Réponses aux questions générales	1 à 86
Réponses aux questions particulières	87 à 126
Réponses aux questions particulières du deuxième parti de l'opposition	127 à 186

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire :	1
➤ entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014.	
2. L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment :	2
➤ les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaires etc.);	
➤ les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication;	
➤ les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information;	
➤ les coûts reliés aux photos officielles; et	
➤ tout autre coût le cas échéant.	
3. Liste des voyages Hors Québec pour l'année financière 2012-2013 :	3
➤ les endroits et dates du départ et du retour;	
➤ une copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; les personnes rencontrées;	
➤ le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;	
➤ les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;	
➤ pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;	
➤ la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant;	
➤ les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage;	
➤ la copie des rapports de mission;	
➤ les investissements annoncés, le cas échéant.	
4. Pour chaque voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes :	4
➤ l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;	
➤ les coûts ventilés;	
➤ le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;	
➤ pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	

5. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme : 5
- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
 - le nom des firmes de publicité retenues;
 - le nom des fournisseurs;
 - le mode d'octroi de chaque contrat;
 - le but visé par chaque dépense;
 - pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

6. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : 6
- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
 - le but visé par chaque dépense;
 - s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement : le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi.

PLQ : le nombre d'événements ventilé par type d'événements.

7. La liste des dépenses en formation de communication : 7

Organisés par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;
- le but visé par chaque dépense;

Organisés par une firme externe :

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;
- le nom de la ou des firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs;
- le but visé par chaque dépense.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : 8 à 32
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - l'échéancier;
 - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant : 33
- le nombre d'autorisations;
 - le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
 - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - le montant accordé;
 - les motifs de la demande;
 - tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant : 34
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11. Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère. 35
12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année financière 2003-2004, indiquer : 36 à 38
- le nom du projet;
 - la nature du projet;
 - l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - le coût initial prévu pour la réalisation du projet;
 - les plus récentes estimations du coût du projet;
 - les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

13. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant, pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

39

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- l'ameublement;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec, b) à l'extérieur du Québec.

PLQ :

- les distributeurs d'eau de source;
- location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles;
- location et entretien de la machine à café;
- location ou achat d'encadrement.

14. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie :

40

- le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés;
- le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- le nombre de minutes utilisées.

PLQ :

- les coûts de résiliation;
- les ordinateurs portables.

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

41 à 48

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et plus**;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et moins**;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires;
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

16. Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :

49

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées);
- b) nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) nombre de départs à la retraite prévus pour 2013-2014 et 2014-2015 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées);
- d) nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : 50 à 53
- l'emplacement de la location;
 - le coût de la location;
 - le coût de location au mètre carré;
 - la superficie totale pour chaque local;
 - la superficie totale réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le propriétaire de l'espace loué;
 - la durée du bail;
 - les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2012.
- PLQ : le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2011 à ce jour. 54
19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013, en indiquant pour chaque individu : 55
- la date de l'entrée en fonction;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la prime de départ versée, le cas échéant;
 - le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - la liste du personnel politique incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description de tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2012;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
20. Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant : 56
- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : 57
- le poste initial;
 - le salaire;
 - le poste actuel, s'il y a lieu;
 - la date de mise en disponibilité;
 - les prévisions pour 2013-2014.

22. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2011-2012. 58
23. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions 2013-2014. 59
24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : 60
- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);
 - l'assignation initiale;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
25. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : 61
- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);
 - l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
26. Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : 62 à 64
- les clubs privés ou autres;
 - les billets de saison, les loges;
 - aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique etc.;
 - sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.).
27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : 65-66
- le nom du site Web;
 - le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
 - la fréquence moyenne de mise à jour.
28. Nominations, depuis le 1^{er} avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres : 67
- la liste;
 - les mandats;
 - les contrats octroyés pour chaque mandat;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.

29. Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites et rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions. 68
30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 : 69
- les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - le nombre total de demandes reçues;
 - le nombre total de demandes rejetées;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
31. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012 : 70
- le coût (déplacements, etc.);
 - le nombre de ressources affectées;
 - le nombre de rencontres;
 - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
32. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. 71
33. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014. 72
34. Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014. 73
35. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et prévisions 2013-2014. 74
36. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. 75
37. Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées. 76

38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis. 77
39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ. 78
- PLQ : incluant des montants versés pour bris de contrat.
40. Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ? 79
- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
 - Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.
41. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covérification octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : 80
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - l'échéancier;
 - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
42. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : 81
- la ou les dates des travaux;
 - les coûts;
 - le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. 82
44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme. 83
45. Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014. 84

46. Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite; la démission; la révocation pour incompétence; la révocation pour incapacité; la fin d'emploi; le décès; la mise à pied; la destitution; toute autre raison. 85
47. Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds. 86

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
1. Indiquez le nombre de Québécois non inscrits à la RAMQ, par groupe d'âge.	87
2. Indiquez le nombre de plaintes de citoyens reçues pour 2012-2013 ainsi que l'objet de ces plaintes.	88
3. Dressez la liste complète des services médicaux assurés en 2012-2013 et dépenses effectuées pour chacun de ces services.	89-90
4. Dressez la liste complète des services médicaux non assurés en 2012-2013 et prévisions pour 2013-2014.	91
5. Indiquez les coûts des actes médicaux demeurant impayés par des personnes étant non couvertes par la RAMQ.	92
6. Dressez la liste des causes devant les tribunaux en 2012-2013. Indiquer les parties en cause, l'instance devant laquelle elles se trouvent et, s'il y a lieu, fournir le jugement.	93
7. Indiquez la liste des cliniques et des laboratoires privés ayant été remboursés par la RAMQ pour 2012-2013, par région, avec le nom et l'adresse de chacun.	94 à 99
8. Dressez un état de situation sur la méthode de calcul utilisée pour la détermination de la coassurance et la franchise.	100-101
9. Indiquez la ventilation du budget du programme d'assurance médicaments pour 2012-2013, le coût total de la franchise et de la coassurance, le nombre de bénéficiaires pour : a. les personnes vivant de la sécurité du revenu et aptes au travail; b. les personnes vivant de la sécurité du revenu et inaptés au travail; c. les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti; d. les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti maximum; e. les personnes âgées qui ne reçoivent aucun supplément du revenu; f. les adhérents (adultes, étudiants, etc.); g. autres clientèles.	102-103
10. Indiquez le nombre d'enfants (0-18 ans) bénéficiant du régime d'assurance médicaments pour 2012-2013.	104
11. Indiquez la croissance en pourcentage des coûts des médicaments assurés pour 2012-2013 et ajoutez les prévisions pour 2013-2014.	105

	<u>Pages</u>
12. Indiquez les économies attendues en 2013-2014 avec l'utilisation des médicaments génériques.	106
13. Indiquez le nombre de médicaments génériques qui font exception à la règle d'établissement des prix :	107
a. Nombre de médicaments génériques dans cette situation;	
b. Montant remboursé par la RAMQ;	
c. Estimation du montant qui a dû être payé par le patient.	
14. Indiquez le montant remboursé pour des médicaments génériques qui respectent la règle d'établissement des prix.	108
15. Indiquez le nombre de médicaments innovateurs qui font exception à la règle d'établissement des prix :	109
a. Nombre de médicaments innovateurs dans cette situation;	
b. Montant remboursé par la RAMQ;	
c. Estimation du montant qui a dû être payé par le patient.	
16. Indiquez le montant remboursé pour des médicaments d'exception pour 2012-2013.	110
17. Indiquez le montant remboursé pour des médicaments génériques pour 2012-2013.	111
18. Indiquez le montant remboursé pour des médicaments innovateurs pour 2012-2013.	112
19. Indiquez le nombre de médicaments et produits retirés de la Liste des médicaments depuis le 31 août 2012, le nom du médicament ou du produit et le motif du retrait.	113-114
20. Indiquez le temps de réponse moyen des demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception.	115
21. Indiquez le nombre de médecins actifs :	116
a. En CLSC;	
b. En centre hospitalier;	
c. En CHSLD.	
22. Concernant la rémunération des médecins omnipraticiens, indiquez :	117
a. Budget total pour 2013-2014;	
b. Ventilation des dépassements estimés pour l'année 2012-2013;	
c. Rémunération moyenne, en précisant le montant reçu pour la composante technique.	
23. Concernant la rémunération des médecins spécialistes, indiquez :	118-119
a. Budget total pour 2013-2014;	
b. Ventilation des dépassements estimés pour l'année 2012-2013;	
c. Rémunération moyenne, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.	

24. Indiquez le montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens pour 2012-2013 et prévisions pour 2013-2014.	120
25. Indiquez le nombre de médecins ayant atteint leurs plafonds trimestriels. Précisez le nombre de fois, les domaines de pratique, etc.	121
26. Dressez un état de situation concernant les ruptures de stock de médicaments.	122
27. Dressez un état de situation sur l'encadrement de certaines pratiques des COOP de santé.	123
28. Indiquez les sommes supplémentaires qui seront allouées pour la rémunération des pharmaciens en vertu des nouvelles responsabilités qui leurs sont dévolues par la Loi 41. Ventilez par responsabilités.	124
29. Indiquez les économies attendues par une renégociation de la marge bénéficiaire des distributeurs de produits pharmaceutiques. Indiquez cela représente quelle part du 336 M\$ d'économies projetées et précisez quelle sera la démarche.	125
30. Indiquez les économies prévues pour le Québec s'il se joint à l'initiative canadienne pour l'achat de cinq molécules génériques en vrac.	126

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU 2^E PARTI DE L'OPPOSITION

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
1. Liste des services médicaux assurés en 2010-2011 et en 2011-2012 et dépenses effectuées pour chacun de ces services.	127 à 129
2. Liste des services non assurés en 2010-2011 et en 2011-2012.	130
3. État de situation sur les frais accessoires.	131
4. Liste des cliniques et laboratoires privés remboursés par la RAMQ en 2010-2011 et 2011-2012, par région, avec le nom et l'adresse de chacun.	132
5. Ventilation du budget du programme d'assurance médicaments au 31 mars 2012, coût total de la franchise et de la coassurance, nombre de bénéficiaires pour : a. les personnes vivant de la sécurité du revenu et aptes au travail; b. les personnes vivant de la sécurité du revenu et inaptés au travail; c. les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti; d. les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti maximum; e. les personnes âgées qui ne reçoivent aucun supplément du revenu; f. les adhérents (adultes, étudiants, etc.); g. autres clientèles.	133
6. Indiquer le nombre d'enfants (0 - 18 ans) bénéficiant du régime d'assurance médicaments en précisant le nombre pour chaque année depuis 1997.	134
7. Indiquer la croissance en pourcentage des coûts des médicaments assurés pour chaque année depuis 1997. Ajouter les prévisions pour 2013-2014.	135
8. Indiquer les coûts ou l'estimation des coûts assumés par le régime général d'assurance médicaments des ristournes offertes par les compagnies pharmaceutiques ou les bannières et pharmacies.	136
9. Nombre d'entreprises, d'organismes, d'ordres professionnels qui ont abandonné leur régime collectif au profit de la RAMQ.	137
10. Liste des comités formés avec l'industrie pharmaceutique (nombre de rencontres à ce jour).	138

	<u>Pages</u>
11. Nombre de médicaments génériques qui font exception à la règle d'établissement des prix : a. nombre de médicaments génériques dans cette situation; b. montant remboursé par le RAMQ; c. estimation du montant qui a dû être payé par le patient.	139
12. Montant remboursé pour des médicaments génériques qui respectent la règle d'établissement des prix 60/54%.	140
13. Nombre de médicaments innovateurs qui font exception à la règle d'établissement des prix : a. nombre de médicaments innovateurs dans cette situation; b. montant remboursé par le RAMQ; c. estimation du montant qui a dû être payé par le patient.	141
14. Montant remboursé pour des médicaments d'exception.	142
15. Montant remboursé pour des médicaments génériques.	143
16. Montant remboursé pour des médicaments innovateurs.	144
17. Pour la rémunération des médecins omnipraticiens, indiquer : a. budget total prévu pour 2013-2014 et indiquer la comparaison avec 2012-2013; b. ventilation des dépassements estimés pour l'année 2012-2013.	145
18. Pour la rémunération des médecins spécialistes, indiquer : a. budget total pour 2013-2014 et indiquer la comparaison avec 2012-2013; b. ventilation des dépassements estimés pour l'année 2012-2013.	146
19. Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.	147
20. Rémunération moyenne d'un médecin omnipraticien en précisant le montant reçu pour la composante technique.	148
21. Nombre de médecins actifs en CLSC, CH et CHSLD, etc. au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2012.	149
22. Liste des frais encourus pour fins de défense dans le cadre de poursuites légales impliquant la RAMQ et, le cas échéant, les revenus qui en ont découlé.	150
23. Liste des causes devant les tribunaux en 2011-2012. Indiquer les parties en cause, l'instance devant laquelle elles se trouvent et, s'il y a lieu, fournir le jugement.	151

24.	Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ par année depuis cinq ans.	152
25.	Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ par année depuis cinq ans par spécialités.	153 à 155
26.	Nombre de médecins qui ont cessé de pratiquer depuis 2003-2004 : a. pour cause de retraite; b. pour cause de décès; c. pour cause de départ temporaire à l'étranger; d. pour cause de départ définitif à l'étranger; e. pour toute autre cause (bien vouloir spécifier s.v.p.).	156
27.	Nombre de médecins ayant atteint leurs plafonds trimestriels. Indiquer nombre de fois, domaines de pratiques, etc.	157
28.	Nombre de dentistes spécialisés en chirurgie pédiatrique au Québec. Nombre de chirurgies effectuées en 2011-2012. Indiquer si les plafonds ont été atteints en cours d'année, nombre de fois, etc. Nombre de patients en attente d'une chirurgie pédiatrique.	158
29.	Nombre de médicaments et produits retirés de la Liste de médicaments en 2011-2012, nom du médicament ou produit et motifs du retrait.	159 à 164
30.	Coûts d'administration et de gestion des programmes spécifiques tels que, notamment, le programme de médicaments d'exception par année au cours des cinq dernières années.	165
31.	Économies réalisées à la suite du retrait (ou transfert) de médicaments de la Liste de médicaments en 2011-2012 et objectifs pour 2013-2014.	166
32.	Nombre de plaintes de citoyens et objet de ces plaintes.	167
33.	Nombre d'effectifs affectés : a. à l'étude ou la mise en application des mesures contenues dans le projet de loi 83 et touchant la RAMQ; b. au dossier des GMF; c. au traitement des médicaments d'exception; d. au DSQ; e. au registre du consentement de dons d'organes.	168
34.	Temps de réponse moyen des demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception. Étude et suivi accordé aux délais d'attente pour les patients.	169
35.	État de situation concernant les personnes stomisées (nombre, allocation annuelle, état des négociations, etc.).	170
36.	État de situation concernant les pompes à insuline.	171

	<u>Pages</u>
37. Liste des études effectuées sur la question des coûts des médicaments pour les maladies graves et incurables. Étude des impacts pour la RAMQ d'assumer les coûts non couverts par des assurances privées pour ces maladies.	172
38. État de situation au sujet de la politique du médicament : a. état de mise en œuvre de chacune des mesures; b. les sommes investies pour chacune des mesures de la Politique du médicament depuis le dépôt de celle-ci.	173
39. Impact financier découlant de la mise en œuvre de la politique du médicament par année depuis sa mise en vigueur et prévision pour 2013-2014.	174
40. État de situation de la méthode de calcul utilisée pour la détermination de la coassurance et la franchise.	175
41. Montant d'argent octroyé par le ministère du Développement économique à la RAMQ pour compenser la règle des 15 ans annuellement depuis 2003.	176
42. Nombre de québécois non-inscrits à la RAMQ, par groupe d'âge.	177
43. Détails des contrats et ententes signés avec les compagnies pharmaceutiques dans le cadre de la politique du médicament.	178
44. Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ par année depuis cinq ans.	179
45. Montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens pour les cinq dernières années.	180
46. Nombre de personnes avec qui la RAMQ transige en anglais.	181
47. Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.	182
48. État de situation au sujet du registre du don d'organes.	183
49. Pour chaque année depuis 2004-2005, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés par le ministère (ou l'organisme d'état) et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.).	184
50. Économie réalisée en 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, et les années subséquentes pour la baisse des prix des médicaments génériques.	185
51. Impacts financiers de la hausse de la marge bénéficiaire accordée aux grossistes en 2011-2012, 2012-2013 et les années subséquentes.	186

RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 1

La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire :

- Entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014.

RÉPONSE NO 1

L'information est disponible dans le budget de dépenses 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 2

L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment :

- les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site Internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaires, etc.);
- les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication;
- les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute l'information;
- les coûts reliés aux photos officielles; et
- tout autre coût le cas échéant.

RÉPONSE NO 2

Veillez référer à la réponse 42.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 3

Liste des voyages Hors Québec pour l'année financière 2012-2013 :

- les endroits et dates du départ et du retour;
- copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; les personnes rencontrées;
- le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant;
- les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage;
- la copie des rapports de mission;
- les investissements annoncés, le cas échéant.

RÉPONSE NO 3

Liste des voyages à l'extérieur du Québec
AVRIL 2012 À NOVEMBRE 2012

Destination	Date	But	Coûts (en \$)
Kingston, Ontario	du 5 au 7 septembre 2012	National Audit Conference 1 employée : Dre Hélène Roy (avion 1 110 \$, frais dépl. 387 \$)	1 497 \$
Charlottetown, Île du Prince Édouard	du 19 au 21 septembre 2012	Rencontre du Réseau pancanadien des directeurs médicaux 1 employé : Dr Bruno Rainville (avion 752 \$, frais dépl. 427 \$)	1 179 \$
Saskatoon, Saskatchewan	du 19 au 22 septembre 2012	28 ^e atelier professionnel du Registre canadien du cancer 1 employée : Julie Giraudias	Coûts assumés par Statistique Canada

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 4

Pour chaque voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes :

- l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- les coûts ventilés;
- le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

RÉPONSE NO 4

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 5

Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :

- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
- le nom des firmes de publicité retenues;
- le nom des fournisseurs;
- le mode d'octroi de chaque contrat;
- le but visé par chaque dépense;
- pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

RÉPONSE NO 5

Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 : au 30 novembre 2012, aucune somme n'a été dépensée. La campagne doit être diffusée en février et mars 2013.
- le nom des firmes de publicité : la firme Brad a été embauchée pour la réalisation de la campagne 2012-2013 sur l'assurance médicaments
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) : la firme Brad a été sélectionnée par le CSPQ.
- le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes : la firme Brad est le seul fournisseur retenu par la Régie, par l'entremise du CSPQ, pour la réalisation de cette campagne. Le plan média a aussi été élaboré par la firme Brad et tous les contrats de placement publicitaire ont été octroyés par l'intermédiaire du Service de placement média du Centre de services partagés du Québec.
- le but visé par chaque dépense : faire connaître les obligations relatives à l'assurance médicaments.
- dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire : sans objet.

Le plan média a été élaboré par la firme Cossette communication.

Tous les contrats de placement ont été octroyés par l'intermédiaire du Service de placement média du Centre de services partagés du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 6

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatique, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.):

- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
- le but visé par chaque dépense;
- s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement : le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi.

RÉPONSE NO 6

En 2012-2013, aucun événement n'a été organisé par la Régie.

Pour 2013-2014, aucun événement n'est prévu.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 7

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisé par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;
- le but visé par chaque dépenses;

Organisé par une firme externe :

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;
- le nom de la ou des firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs;
- le but visé par chaque dépenses.

RÉPONSE NO 7

Organisé par le ministère ou l'organisme :

Aucune formation de communication organisée par la Régie.

Organisé par une firme externe :

Sommes dépensées entre le 31 août et le 30 novembre 2012 : 305 \$.

Prévisions pour 2013-2014 : en termes de dollars, les dépenses prévues à ce jour en formation de communication pour 2013-2014 ne représente pas un montant significatif.

	Nom de la firme de publicité	Mode d'octroi du contrat	Nom des fournisseurs	But visé
1	Sans objet.	Inscription à une formation publique.	Centre de leadership et de développement des compétences	Être en mesure de produire un document accessible aux personnes avec des incapacités, de corriger un document en vue de le rendre accessible et de l'exporter vers PDF.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 8

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 8

Voir tableaux ci-joints

**QUESTION GÉNÉRALE NO 8
CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE
LE 1^{er} AVRIL 2012 ET LE 30 NOVEMBRE 2012**

UNITÉ ADMINISTRATIVE : RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

1. CONTRATS CONCLUS PAR APPEL D'OFFRES : APPROVISIONNEMENT

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Bell Canada	Installation de câblage et accessoires pour le 8e étage du 425 de Maisonneuve Ouest, Montréal	9 570
Cannon Hygiène Canada Ltée	40 bouteilles de 1200ml de désinfectant mousse pour les distributeurs	1 655
Compugen inc.	3 batteries de remplacement et 3 unités d'alimentation sans coupure	3 880
Datamark Systems	5 000 étiquettes pour imprimantes laser 4" x 1"	1 100
Gestion d'achats RAM inc.	60 cassettes LT0-4 «Maxell»	1 560
Gestion d'achats RAM inc..	25 casques d'écoute «Plantronics» de modèle «H261N SupraPlus», binaural	1 970
Groupe Level 1	31 barres de distribution d'alimentation «PDUs» pour cabinets informatiques	18 825
Hypertec Systèmes inc.	200 câbles électriques «Startech PXT1003 et PXT1002»	1 035
Informatique Pro Contact inc.	50 lecteurs de codes à barres sans fil pour les centres de relations avec la clientèle	7 375
LaserNetworks inc.	115 cartouches recyclées d'encre noire pour les imprimantes «HP 4015» et «HP 4600/4650»	8 790
Meubles Léon Ltée	3 réfrigérateurs «Frigidaire» et 4 fours à micro-ondes «Panasonic»	1 895
Micro Logic Sainte-Foy Ltée	166 licences «McAfee Virusscan» incluant l'assistance technique et la maintenance Période du 2012-09-10 au 2015-09-09	3 985
Nedco Québec	20 casques d'écoute «Plantronics» de modèle «HW251N Suraplus» - 1 oreille	1 375
Nedco Québec	25 colonettes et 100 fixations	2 780
Présence informatique inc.	50 cadenas «Kensington» pour les portables «Safe Premium K64347»	3 085
Présence informatique inc.	25 casques d'écoute «Plantronics» de modèle «HW251N Suraplus» - 1 oreille	1 635
Spécialités industrielles Harvey (SIH) inc.	1 détecteur multifonction pour la ventilation incluant une sonde fil chaud télescopique, une sonde d'hygrométrie, un module de pression et une coque de protection	2 275
Spicers	72 000 feuilles de papier vierge «Husky» 100M, 17½" X 22½"	1 945

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Spicers	400 000 feuilles de papier vierge «Lynx», 8½" x 11"	3 760
Spicers	5 000 cartons index «Springhill», blanc brillant, 220 M, 22½" X 35"	1 055
Technologies Metafore inc.	3 licences «Adobe Captivate» incluant assistance technique et maintenance Période 2012-06-20 au 2015-06-19	3 330
Telerik inc.	1 licence «JustMock Developer» incluant assistance technique et maintenance Période du 2012-06-06 au 2015-06-05	11 400
Wesco Distribution Canada LP	160 câbles réseaux de différentes longueurs	1 855

2. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : <u>APPROVISIONNEMENT</u>		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
A.D.I. Art Design International inc.	4 fauteuils «Flex»	2 045
Altova inc..	Mise à niveau de 5 licences «Altova Style 2008 Enterprise Edition» à la version «Altova StyleVision 2012 Enterprise Edition»	3 080
American Medical Association	Abonnement au site Web «AMA/CPT Codemanager standard» Période du 2012-05-08 au 2015-05-07	11 535
Apple Canada inc.	1 iPad 64Gb, 1 garantie «Apple Care» et 1 «Apple TV»	1 055
Apple Canada inc.	3 iPad 16 Gb Wi-Fi 4G et 3 garanties «Apple Care» Période du 2012-09-24 au 2014-09-23	4 450
Atelier de mécanique Boivin inc.	20 pièces d'engrenage en plastique	1 300
Barco Products	30 ralentisseurs de type dos d'âne	3 000
Ben Huot inc.	Fourniture de pièces de plomberie Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	9 000
B-TEL inc.	Fourniture d'équipement cellulaire dont 112 «iPhones 4S 16G»	17 000
Camfil Farr (Canada)	Fourniture de filtre «Aeropleat» pour les systèmes de ventilation du siège social Période du 2012-08-01 au 2015-07-31	15 000
CanBuyIT.ca	30 câbles «Plantronics 26716-01» pour installation entre le casque d'écoute et le téléphone	1 165
Cartouches certifiées inc.	35 cartouches recyclées d'encre noire et 120 cartouches recyclées d'encre couleur pour imprimante «HP 5500/5550»	14 010
Cartouches certifiées inc.	60 cartouches recyclées d'encre noire pour imprimante «HP P4014»	4 060
Chemsearch	Fourniture de produits de nettoyage industriel Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	12 000
Corporate Express Canada inc.	1 000 000 feuilles de papier de 8½" x 11", 100% recyclé	7 365
Corporate Express Canada inc.	1 000 000 feuilles de papier de 8½" x 11", 100% recyclé	7 360
Corporate Express Canada inc.	1 000 000 feuilles de papier de 8½" x 11", 100% recyclé	7 360
Corporate Express Canada inc.	1 000 000 feuilles de papier de 8½" x 11", 100% recyclé	7 360

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Corporate Express Canada inc.	800 000 feuilles de papier de 8½" x 11" et 300 000 feuilles de papier de 8½" x 14", 100% recyclé 200 000 feuilles de papier de 8½" x 11" et 150 000 feuilles de papier de 8½" x 14", 30% recyclé	11 010
Corporate Express Canada inc.	800 000 feuilles de papier de 8½" x 11" et 300 000 feuilles de papier de 8½" x 14", 100% recyclé	8 460
Datacard Canada inc.	252 rouleaux de couche clair pour la fabrication de la carte d'assurance maladie	19 920
Deschênes & Fils Ltée	Fourniture de matériel électrique divers Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	15 000
Docucom Digital inc.	3 numériseurs «Canon image»	1 340
Docucom Digital inc.	Pièces pour les équipements «Fujitsu» Période du 2012-06-01 au 2015-05-31	4 800
Dufort et Lavigne ltée	Fourniture et équipement médical Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	2 500
Elsevier	1 abonnement à «MD Consult» en ligne	2 560
Emco Québec	Fourniture de pièces de plomberie Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	15 000
Entreprises Century Laser inc.	12 cartouches recyclées d'encre noire pour imprimante «HP M601 DN»	1 090
Entreprises Centuyr Laser inc.	100 cartouches recyclées d'encre noire pour imprimante «HP 4250»	5 410
Entreprises Centuyr Laser inc.	45 cartouches recyclées d'encre noire pour imprimante «HP 4200»	2 210
Ernest Green & Fils Ltée	Matériel pour les presses «Komori» et «Hamada» Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	3 500
Forrester Research inc.	5 sièges «RoleView Reader»	20 435
Galerie d'art au P'tit bonheur	30 lithographies	4 050
Gunnebo Canada inc.	2 coffres-forts à 2 clés	1 770
IFilterShop	4 logiciels «CHM IFilter Server Edition», version 1.4	1 275
ISO Central Secrétariat	Documentation sur les 20 normes ISO pour les fauteuils roulants	1 915
La Corporation des systèmes au laser ELSYS	20 cartouches recyclées d'encre noire pour les imprimantes «HP CP4025DN»	1 640

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Le Devoir inc.	5 abonnements annuels au journal «Le Devoir»	1 055
Les Ateliers Styltec inc.	Pièces et réparation de fauteuils Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	5 000
Les Distributions Sécuri Sport inc.	90 dossards-veste incluant l'impression du logo de la Régie	1 910
Les entreprises Robert Côté inc.	Matériel électrique Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	12 000
Les équipements d'arpentage Cansel inc.	1 licence «Autodesk Building Suite Premium 2013 Commercial»	7 420
Les Industries Rouillard inc.	4 fauteuils «URBEX», tissu «Staccato»	1 820
Les Industries Scriptam (1998) inc.	10 chevalets de présentation magnétique à effaçage à sec	1 560
LP-X-ACT Solutions inc.	1300 bacs de 5 litres pour le compost, 1300 languettes, 1300 paniers de recyclage	17 550
Lumen, division de Sonepart Canada inc.	20 cassettes d'identification pour câblage, 1 boîte de feuilles pour étiquette de câblage, 1 rouleau de bande «Velcro» et 1 rouleau d'attache «Velcro»	3 090
Lumisolution inc.	Produits d'éclairage Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	12 000
Lyreco (Canada) inc.	300 agendas 2013	2 625
Magasin Latulippe inc.	7 paires de chaussures de sécurité	1 050
Magasin Latulippe inc.	10 paires de chaussures de sécurité	1 500
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	12 fauteuils de salle de réunion	1 665
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	15 unités de rangement, 10 tables informatiques, 1 bureau de direction, 20 classeurs à 4 tiroirs	17 285
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	20 classeurs à 4 tiroirs	11 225
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	5 tables circulaires	1 520
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	25 fauteuils multitâches, 25 fauteuils de salle de réunion, 45 chaises pour salle d'attente, 4 tables et 20 classeurs à 4 tiroirs	24 915
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	4 pupitres, 1 table pour imprimante et 2 armoires à papeterie	1 875

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	12 fauteuils multitâches	13 410
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	10 tables informatiques et 10 porte-claviers	2 965
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	8 tables d'ordinateur et 4 tables informatiques	1 715
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	20 chaises ergonomiques et 10 fauteuils pour salle de réunion	5 020
Meubles normalisés Québec (MNQ) inc.	55 chaises pour salle d'attente	4 925
Mirego inc.	Droit d'utilisation du produit «Paperless Meeting» Période du 2012-09-01 au 2014-08-31	24 000
NBS Technologies inc.	5 plateaux et accessoires pour embosseuse	16 095
Nedco Québec	Matériel électrique Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	20 000
Orizon Mobile	Fourniture et installation de boutons d'appel d'urgence pour le Centre de relations clientèle Lebourgneuf	6 330
Panavidéo inc.	1 enregistreur, 4 caméras de sécurité et divers accessoires incluant l'installation, la programmation et la mise en marche pour le Centre de relations clientèle Lebourgneuf	8 560
Perfix (1993) inc.	2 armoires de rangement 48" X 24"	1 595
Pharmacist's letter	Abonnement à la «Pharmacist's Letter» Période du 2012-05-01 au 2015-04-30	5 285
Pitney Bowes du Canada Ltée	Plaque de pliage pour inséreuse «Pitney Bowes FL83»	1 330
Pitney Bowes du Canada Ltée	12 recharges d'encre rouge pour timbreuse «DM1100»	1 655
Pitney Bowes du Canada Ltée	25 contenants «Solution de cachetage E-Z-Seal» format 20 litres	3 125
Produits Capital inc.	Fournitures de produits de nettoyage et de contenants Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	10 000
Ray-Chaud inc.	1 réservoir d'expansion «zFlofab»	1 025
Regulvar inc.	300 cartes d'accès «HID Proxcard II»	1 740
Secourisme - PME Québec inc. (SPME)	Fournitures médicales Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	1 500
Service canadien de serrures bancaires Ltée	1 coffre-fort avec 2 combinaisons électroniques «La Gard»	5 275

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Société canadienne des postes	Abonnement aux données sur les regroupements municipaux	16 500
Spécialités industrielles Harvey (SIH) inc.	Fourniture de pièces de roulement et courroies Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	12 000
Spicers	10 020 ensembles de feuilles de papier «NCR» (3 parties)	3 005
Stanley Canada Corporation	2 interfaces «SDB15», 3 claviers d'appel, 1 panneau double, une monture de plafond, quincaillerie et installation pour la répartition des files d'attente au Centre de relations clientèle Lebourgneuf	9 685
Technologies Metafore inc. (Microserv)	25 clés «RSA SecurID» et 25 licences d'utilisation	3 610
Teknion/Roy & Breton inc.	1 surface de coin allongée droite, 5 caissons mobiles	1 725
Teknion/Roy & Breton inc.	Paravents et mobilier intégré pour 1 poste de travail	4 430
Teknion/Roy & Breton inc.	1 module complémentaire, 1 trappe d'accès, 2 piètements	1 050
Teknion/Roy & Breton inc.	Paravents et mobilier intégré pour 2 postes de travail	9 180
Teknion/Roy & Breton inc.	1 paravent, 2 garnitures d'angle, 1 huche, 1 coin allongé et 1 garniture intermédiaire	1 330
Teknion/Roy & Breton inc.	Mobilier intégré pour modification d'un poste	1 610
Teknion/Roy & Breton inc.	Mobilier intégré pour 1 poste de travail, 2 armoires et 2 classeurs	4 090
Teknion/Roy & Breton inc.	Mobilier intégré pour le Centre de relations clientèle Lebourgneuf	12 125
Teknion/Roy & Breton inc.	Mobilier intégré pour 1 poste de gestion, 1 table de réunion, cloisons amovibles pour bureaux fermés	13 340
Teknion/Roy & Breton inc.	30 éléments ajourés de différentes largeurs incluant la livraison à Montréal	2 900
Teknion/Roy & Breton inc.	Mobilier intégré pour 1 poste de travail incluant transport et installation à Montréal	5 665
Tenaquip Ltée	13 poteaux contrôle foule avec ruban noir et 1 receveur mural	1 880
The Data Warehousing Institute	5 abonnements annuels aux publications et services-conseils Période du 2012-07-08 au 2013-07-07	1 205
Ultramar	Diesel pour génératrice	4 260

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Via Rail Canada inc.	13 forfaits BizPak de 10 allers simples Québec-Montréal	8 945
Xérox Canada Ltée	400 000 feuilles de papier de 8½" x 11", 30% recyclé	2 495
Xérox Canada Ltée	150 000 feuilles de papier de 8½" x 14", 30% recyclé	1 275
Xérox Canada Ltée	400 000 feuilles de papier de 8½" x 11", 30% recyclé	2 495
Xérox Canada Ltée	Location et entretien d'un photocopieur multifonctions Période du 2012-05-25 au 2017-05-24	10 140
Xérox Canada Ltée	Location et entretien d'un photocopieur multifonctions Période du 2012-08-01 au 2017-07-31	10 140

QUESTION GÉNÉRALE NO 8
CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE
LE 1^{er} AVRIL 2012 ET LE 30 NOVEMBRE 2012

UNITÉ ADMINISTRATIVE : RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

1. CONTRATS CONCLUS PAR APPEL D'OFFRES : SERVICES DE NATURE TECHNIQUE

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
CD Impact inc.	12 000 copies d'un disque compact avec la conception d'un graphique 4 couleurs imprimé sur le dessus et 12 000 pochettes 5" avec fenêtre	4 855
Datamark Systems	300 000 étiquettes pour imprimante laser	3 435
Datamark Systems	650 000 formulaires «Avis de renouvellement», français et anglais	7 325
Éditions Le Téléphone rouge 1992 inc.	Assemblage, reliure et expédition de 10 180 infolettres dont 9 680 sous enveloppe	3 495
Entretien Bélanger	Nettoyage et entretien des tapis du 1125, Grande Allée Ouest	22 500
Enveloppe Concept inc.	75 000 enveloppes retour «Bénéficiaire», 4¼" x 9½"	2 415
Enveloppe Concept inc.	60 000 enveloppes retour «Comptes à recevoir», 4¼" x 9½"	1 710
Enveloppe Concept inc.	2 500 pochettes dossier 10 3/8" x 15"	1 265
Enveloppe Concept inc.	10 000 enveloppes envoi sans fenêtre, 2 500 enveloppes de dépôt et 40 000 enveloppes retour affranchies	2 620
Enveloppe Concept inc.	112 500 enveloppes envoi 12" x 9"	5 865
Enveloppe Laurentide inc.	100 000 enveloppes envoi avec fenêtre, 4¼" x 9½"	2 485
Enveloppe Laurentide inc.	5 000 pochettes dossiers 10 3/8" x 15"	1 425
Enveloppe Québec Limitée	5 000 enveloppes envoi «Service d'aide financière d'hébergement et d'aide domestique», 4¼" x 9½"	1 065
Enveloppe Québec Limitée	12 000 enveloppes matelassées, 7" x 9½"	1 720

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Enveloppe Québec Limitée	50 000 enveloppes envoi «État de compte», 9" x 11½"	4 510
Enveloppe Québec Limitée	300 000 enveloppes envoi «Avis de décision» affranchies, 4½" x 9½"	5 770
Enveloppe Québec limitée	5 000 pochettes dossiers 10 ¾"x 15"	1 770
Enveloppe Québec Limitée	25 000 enveloppes retour pour demande de paiement, 4½" x 8¼"	1 690
Imprimerie Joseph Clermont inc.	1000 jeux d'intercalaires numériques de 1 à 50 positions	4 540
Imprimerie Nicober inc.	30 000 formulaires «Demande de remboursement - Services de santé assurés hors du Québec»	1 585
Imprimerie Norecob inc.	450 000 exemplaires du dépliant «L'assurance médicaments est obligatoire», français et anglais	9 750
Imprimeries Transcontinental inc.	70 000 exemplaires du dépliant «L'assurance médicaments à la retraite et à 65 ans», français et anglais	3 500
Imprimeries Transcontinental inc.	23 000 exemplaire du manuel «Codes des médicaments d'exception», no 447, Édition décembre 2012	17 940
J.B. Deschamps inc.	13 000 exemplaires du carnet «Tout ce que vous devez savoir sur votre fauteuil roulant», français et anglais	7 735
J.B. Deschamps inc.	15 000 exemplaires du dépliant «Programme d'aides auditives», français	1 030
J.B. Deschamps inc.	20 000 exemplaires du dépliant «La contribution financière des adultes hébergés», français et anglais	1 550
J.B. Deschamps inc.	Impression, découpage et pliage de 1 000 pochettes d'information	1 320
J.B. Deschamps inc.	54 000 exemplaires du dépliant «SAAQ-RAMQ 75 ans et plus», français et anglais	2 430
J.B. Deschamps inc.	20 000 exemplaires du dépliant «Services dentaires», français et anglais	1 240
K2 Impressions inc.	55 000 exemplaires du dépliant «Le régime d'assurance maladie du Québec», français et anglais	2 655

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
K2 Impressions inc.	611 000 exemplaires du dépliant «SAAQ-RAMQ», français et anglais	14 645
K2 Impressions inc.	25 000 exemplaires du dépliant «Programme d'exonération financière pour les services d'aides domestique», français et anglais	1 540
K2 Impressions inc.	48 000 exemplaires du dépliant «Services couverts à l'extérieur du Québec», français et anglais	2 195
Lavage de vitres J.M. Rouleau inc.	Travaux de nettoyage et de lavage de vitres extérieures au 1125 Grande Allée Ouest Période du 2012-05-01 au 2014-04-30	22 000
Les Compagnies du Groupe Data	600 000 formulaires «Avis de renouvellement», français	6 685
L'Imprimerie Moderne de Beauce inc.	79 000 exemplaires du dépliant «75 ans et plus», français et anglais	3 215
Plaques Numérik Litho Services	Travaux reliés aux services de montage et de fourniture de matériel de photogravure et impression Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	7 000
Reliure Concept inc.	800 couvertures des manuels «Spécialistes», «Dentistes», «Spécialistes en chirurgie buccale maxillo-faciale», «Optométristes», «Programme des aides auditives», «Programme d'aides pour les handicapés visuels», «Programme des prothèses oculaires» et «Denturologistes»	10 270
Reliure Concept inc.	1 165 jeux d'onglets pour les manuels et brochures	3 140
Supremex inc.	50 000 enveloppes dossier «Services rendus hors Québec», 10 3/8" x 13"	5 590
Supremex inc.	75 000 enveloppes d'envoi avec fenêtre, 5 7/8" x 9 1/2"	2 810
Supremex inc.	430 000 enveloppes réponse 5" x 9" pour le réseau des authenticateurs	8 130
Supremex inc.	100 000 enveloppes d'envoi sans fenêtre, 4 1/8" x 9 1/2"	1 940
Technologies Metafore inc.	Assistance technique et maintenance du logiciel «Aspose.Pdf.Kit for .NET » Période du 2012-06-11 au 2014-06-10	2 970

2. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : SERVICES DE NATURE TECHNIQUE

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
A. Gignac inc.	Entretien des portes de garages, des portes rideaux et du quai niveleur - Québec	15 000
Accessoires à incendies du Québec	Inspection, recharge et vente d'extincteurs et de boyau incendie Période du: 2012-04-01 au 2015-03-31	12 690
Accessoires à incendies du Québec	Entretien de l'appareil respiratoire Période du 2012-07-01 au 2015-06-30	2 000
Accusoft Pegasus	Assistance technique et maintenance pour les licences «Image Gear» Période du 2012-11-01 au 2015-10-31	24 705
Agences Cloutier inc.	72 tampons encres longue durée amovible	1 705
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien des pompes «Armstrong» Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	20 000
Audiothèque inc.	Abonnement à l'Audiothèque pour la diffusion et la mise à jour de dépliants sur serveur vocal, français et anglais Période du 2012-09-04 au 2013-06-30	3 000
Bédard Serrurier Ste-Foy inc.	Taillage de clés et fournitures de quincaillerie Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	9 500
Bell Canada	Ligne téléphonique d'urgence pour l'unité d'alimentation sans coupure Période du 2012-10-13 au 2015-10-12	1 635
Belzona Québec inc.	Recouvrement et installation de bandes antidérapantes sur 8 marches	1 425
Belzona Québec inc.	Application de revêtement «Belzona» pour protection contre la corrosion sur 2 filtres	1 320
Boisjoly, Bédard & Associés inc.	Services de sténographie	1 335
Boisjoly, Bédard & Associés inc.	Services de sténographie	2 885
Boisjoly, Bédard & Associés inc.	Services de sténographie	1 605
Bureautique D.L.	Travaux pour démontage, remontage ou ajustements de mobilier intégré Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	5 000
Centre de recherche industrielle du Québec	Essai de résistance pour la carte d'assurance maladie	9 660

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Chem-Aqua	Produits et services pour nettoyage et traitement d'eau des systèmes hydroniques en acier ou en cuivre Période du 2012-10-18 au 2015-10-17	9 000
Communication CNW Québec inc.	Diffusion de communiqués de presse Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	1 500
Communication Demo inc.	Revue de presse Période du 2012-12-01 au 2013-11-30	20 000
Compagnie Office Machines	Réparation de calculatrices et de sténorettes et entretien des horodateurs Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	1 450
Composition Orléans inc.	Travaux reliés aux services de montage et de fourniture de matériel de photogravure et impression Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	8 000
Compro Communications inc.	Travaux en studio pour des enregistrements audios ponctuels à la pièce de messages destinés aux utilisateurs du système de réponse vocale aux personnes assurées Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	5 500
Cummins Est du Canada SEC	Travaux d'entretien et réparation sur génératrice Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	9 000
Datacard Canada inc.	Déménagement des 2 embosseuses «Datacard» et des 2 imprimantes	6 375
Detekta Solutions	Inspection et réparation du système de contrôle de monoxyde de carbone Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	15 000
Docucom Digital inc.	Entretien de numériseurs «Fujitsu» Période du 2012-07-01 au 2015-06-30	24 750
Équifax Canada inc.	Service de recherche pour le recouvrement Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	4 000
Équifax Canada inc.	Renouvellement du contrat avec Equifax Canada inc. pour les services de recherche pour des enquêtes Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	10 000
Équipements L'Heureux inc.	Réparation et pièces pour fontaine d'eau	15 000
Esker inc.	Migration du produit «Esker» version 4.0 à 5.0	18 765
Exterminateurs du Québec inc.	Traitement antiparasitaire Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	5 000
Fujitsu Conseil (Canada) inc.	Acquisition et maintenance de l'outil «ProcessUnifier de Macroscopie» Période du 2012-06-07 au 2015-06-06	10 500

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
GDF Technologie	Arrêt et redémarrage de l'unité d'alimentation sans coupure à Montréal	3 100
GOJIT inc.	Expédition de colis de plus de 120 livres à partir de l'entrepôt	3 000
Groupe Pages jaunes	Frais de publicité dans les annuaires Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	2 000
IBM Canada Itée	Service d'assistance technique et de support étendu SE pour les serveurs AIX 5.3 Période du 2012-05-01 au 2013-04-30	2 590
Iron Mountain Canada Corporation	Destruction sur place de documents confidentiels - Québec Période du 2012-08-01 au 2013-07-31	7 500
Iron Mountain Canada Corporation	Destruction sur place de documents confidentiels - Montréal Période du 2012-08-01 au 2013-07-31	5 500
J. Piché & Fils inc.	Taillage de clés, quincaillerie de porte et ajustement, réparation Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	21 000
Jurismédia inc.	Assistance technique et maintenance des licences «Margill» pour 40 utilisateurs Période du 2012-06-01 au 2015-05-31	1 685
La Capitale immobilière MFQ inc.	Location de 10 espaces de stationnement - Montréal Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	19 950
La Capitale immobilière MFQ inc.	Travaux d'entretien ménager - Montréal Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	5 000
La Capitale immobilière MFQ inc.	Travaux de réaménagement - Montréal	17 410
Lave-O-Stores inc.	Réparation et achat de stores Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	5 000
Line Perreault	Services de sténographie	1 300
Logic-Contrôle inc.	Réparation et fourniture de pièces pour barrière de stationnement Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	20 000
Luvicom inc.	Travaux de réparation du système d'intercommunication Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	10 000
MAP Profil inc.	Démontage, remontage et ajustement de mobilier intégré	10 000

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Médias Transcontinental S.E.N.C.	Frais d'émission des addendas dans le cadre d'appels d'offres publics Période du 2012-10-01 au 2013-09-30	10 000
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Assistance technique et maintenance des équipements «Macintosh» Période du 2012-06-01 au 2015-05-31	5 000
MIR3 inc.	Assistance technique et maintenance pour le logiciel «Telalert» Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	2 815
Momentum 2000 inc.	Entretien du système de filtration d'eau Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	22 000
Multi-Accès	Entretien et réparation des portes motorisées intérieures Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	20 000
Oncorp Direct inc.	Consultation de la banque de données des corporations de l'Ontario Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	1 500
Oracle Corporation Canada inc.	Assistance technique et maintenance pour 2 serveurs «Sunfire V245» Période du 2012-11-01 au 2013-10-31	6 045
Panavidéo inc.	Entretien des caméras de surveillance Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	24 000
Pitney Bowes du Canada ltée	Entretien de l'appareil à affranchir, des appareils d'empilage, du compteur et de la balance postale Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	6 390
Planterra ltée	Entretien des plantes intérieures - Montréal Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	1 515
Privacy-Assured inc.	Assistance technique et maintenance du logiciel«FTK Standalone» Période du 2012-06-30 au 2015-06-29	2 185
Promodag	Assistance technique et maintenance du logiciel «Promodag Report» de Microsoft exchange	2 185
Quest Software	Assistance technique et maintenance des produits «Toad Expert» Période du 2012-06-30 au 2015-06-29	14 735
Service d'entretien Empro inc.	Nettoyage d'appareils électroménagers au 1122, 1126 et 1134 Grande Allée Ouest Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	4 410
Service d'extincteurs Neufchatel inc.	Entretien du système des hottes de la cuisine Période du: 2012-09-20 au 2015-09-19	3 000
Sharp's Audiovisuel	2 projecteurs et 1 écran incluant l'installation	2 730

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Société de gestion informatique Sogique inc.	Assistance technique et maintenance pour 5 licences «C2» Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	1 020
Société de gestion informatique Sogique inc.	Assistance technique et maintenance de 514 licences Oracle «System monitoring» Période du 2012-06-01 au 2013-05-31	9 060
Société de gestion informatique Sogique inc.	Assistance technique et maintenance des licences «Lotus Notes» Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	9 035
SOS Déchets	Gestion des matières résiduelles et dangereuses Période du 2012-10-01 au 2013-09-30	20 000
Stanley Canada Corporation	Système PSS déplacement de panneau	1 360
Stanley Canada Corporation	Assistance technique et maintenance pour les systèmes de gestion des files d'attente Québec et Montréal Période du 2012-11-01 au 2013-10-31	12 250
Sybase inc.	Assistance technique et maintenance du logiciel «Sybase» Période du 2012-12-17 au 2013-12-16	1 855
Transplant Québec	Participation à la Campagne Web 1.0 de la Campagne de sensibilisation au don d'organes et de tissus	7 000
Transport Lyon inc.	Frais de transport, de mise en conteneur et 1 mois d'entreposage des 5 conteneurs - Montréal	2 480
Veolia Es Canada Services industriels inc.	Vidange des puisards du stationnement et déboucher 3 tuyaux	6 205
Veolia Es matières résiduelles inc.	Transport et location de contenants pour la destruction de documents et autres fournitures Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	1 500
Vidéotron inc.	Abonnement au modem câble haute vitesse, 1 prise Télémax plus - Montréal Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	1 000
Vidéotron inc.	Abonnement au câble de Vidéotron - Québec Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	5 000
Vidéotron inc.	Abonnement Internet «TGV 20 Affaires» incluant une adresse IP statique	3 530

**QUESTION GÉNÉRALE NO 8
CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE
LE 1^{er} AVRIL 2012 ET LE 30 NOVEMBRE 2012**

UNITÉ ADMINISTRATIVE : RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

1. CONTRATS CONCLUS PAR APPEL D'OFFRES : SERVICES PROFESSIONNELS

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
AD HOC Recherche inc.	Sondage concernant des hypothèses d'allègement du processus de renouvellement de la carte d'assurance maladie	17 495
Geneviève Toussaint	Révision linguistique de divers documents français : rapport annuel, lettres, documents d'information	15 000
Kathryn Lawson	Traduction de divers documents du français vers l'anglais Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	10 000
Léger Marketing	Sondage électronique auprès des audioprothésistes	3 305
Les services conseils Systématix inc.	Réalisation de travaux sur les outils communs «Visual Studio 2010» et «Framework 4.0» afin de les adapter au nouveau découpage des outils communs de la RAMQ. <i>En lien avec l'appel de qualification QC-RAMQ-20110033 - Réadaptation de travaux d'intégration et d'adaptation des solutions - Volet A : Activités d'architecture, d'entretien et d'évolution applicatifs en environnement technologique Microsoft</i>	19 950
MCDA Conseils inc.	Analyse d'affaires afin de déterminer les axes du besoin d'acquisition d'une solution de planification des effectifs. Le mandat couvre l'identification des besoins et les enjeux à considérer. <i>En lien avec l'appel de qualification QC-RAMQ-20100838 - Soutien à la gestion pour la Régie</i>	22 520
Mireille Côté	Révision linguistique de divers textes en français Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	15 000
Servir + Soins et soutien à domicile inc.	Vaccination antigrippale saisonnière	5 000
Stratégie organisation et méthode SOM inc.	Sondage sur la santé et le mieux-être au travail	9 875

Zins, Beauchesne & Associés Ltée	Sondage sur la satisfaction du service téléphonique de la Régie	21 300
----------------------------------	---	--------

2. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : SERVICES PROFESSIONNELS		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
9157-3881 Québec inc. (Dr. Jean-Pierre Beauchemin)	Expertise médicale Période du 2012-07-01 au 2013-07-01	15 000
AFI expertise inc.	Act-12733-282 : Pour une saine gestion de projet : Maîtriser les outils techniques et stratégiques	7 500
André Charrette	Expertise d'un orthésiste prothésiste dans le cadre d'un mandat de vérification spécifique des services réclamés Période du 2012-10-01 au 2013-03-31	1 500
André Simard	Assistance afin de reconstituer la preuve nécessaire au soutien d'une décision prise par la Régie en 2003 et contestée par le conseil d'arbitrage	8 665
Bell Canada	Act-124050-029 : Formation sur les dispositifs «Proteux» et «Adonis» des produits «BlueCat Network»	12 020
Bell Nordic inc.	Préparation et animation d'une table ronde dans le cadre du projet de la démarche d'optimisation des processus	2 000
Bell Nordic inc.	Atelier de vision stratégique dans le cadre du projet d'optimisation des processus	4 800
Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes	Travaux d'architecture dans le cadre du projet de réaménagement du Centre de relations clientèle de Montréal	20 000
C.F.C. Dolmen inc.	Conférence «Mobilisation et gestion»	3 500
C.F.C. Dolmen inc.	Évaluation de compétences dans le cadre d'une promotion sans concours	3 000
Centre clinique Synergie	Expertise médicale	1 250
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Services de traduction pour les demandes de paiement hors Québec et hors Canada	10 000

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec	Cotisation 2013 - Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec	1 000
Clinique de médecine industrielle Robert & Lizotte inc.	Finalisation de certains dossiers lors de la fermeture du Service santé en milieu de travail	4 240
Clinique d'expertise médicale du Québec	Expertise médicale	1 800
Clinique d'expertise médicale du Québec	Expertise médicale	1 500
Clinique d'expertise médicale du Québec	Expertise médicale	1 800
Conception Interat inc.	Formation sur le logiciel «Interat» Durée : 2 jours soit les 16 et 27 septembre 2011	2 400
Conception Interat inc.	Formation sur le logiciel «Interat» Durée : 2 jours soit les 10 et 19 septembre 2012	2 400
Décimal Technologies inc.	Préparation et animation d'une table ronde dans le cadre du projet de la démarche d'optimisation des processus	24 400
Deloitte inc.	Services conseil dans le cadre du projet de refonte des systèmes de rémunération à l'acte Période du 2012-04-26 au 2012-09-30	24 500
Diane Grégoire	Révision linguistique de divers textes Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	15 000
Dr François Blondeau	Expertise professionnelle en chirurgie buccale et maxillo-faciale Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	20 000
Dr Gérard Leblanc	Expertise médico-légale	1 205
Dr Patrice Côté	Assistance afin de reconstituer la preuve nécessaire au soutien d'une décision prise par la Régie en 2003 et contestée devant le conseil d'arbitrage	16 600

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Dr Pierre Brousseau	Expertise médicale	9 200
Dr Robert Filiatrault - Neuro Rive-Sud	Expertise neurologique	1 000
Francis Bélanger, ingénieur conseil	Mandat d'ingénierie conseil Période du 2012-03-16 au 2012-03-27	3 000
Groupe Qualitas inc.	Service de laboratoire pour le contrôle qualitatif de mise en oeuvre pour la toiture du groupe électrogène	3 810
Italiques	Révision linguistique de divers textes Période du 2012-04-01 au 2015-03-31	15 000
Jean-Pierre Fournier	Expertise médicale	1 290
Jean-Pierre Fournier	Expertise médicale	1 000
Jean-Pierre Fournier	Expertise médicale	1 240
Jean-Pierre Fournier	Expertise médicale	1 000
Lajmi Lakhal-Chaieb	Expertise professionnelle en statistique dans le cadre d'un dossier d'enquête	3 000
Langlois Kronstrom Desjardins Avocats s.e.n.c.r.l.	Services conseils en matière juridique	20 000
LVM inc.	Service de laboratoire pour le contrôle de la qualité des matériaux	1 435
Mallette s.e.n.c.r.l. comptables agréés	Expertise en comptabilité	24 000

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Manuri Formation	Act-12415-002 : Communication et profil de personnalité	1 820
Nelson Gagné & Associé	Consultation en lien avec un recours en tierce responsabilité	2 000
Openmake Software	Banque de 25 jours pour de l'expertise concernant les logiciels «Software Change Manager» et «Openmake Meister» Période du 2012-06-19 au 2015-06-18	23 900
Pysis Technologies	Formation « Méthodologie Agile S.C.R.U.M. »	6 600
Rémy Coulombe MD inc.	Évaluation médicale dans le cadre du programme d'aide aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	15 000
Saulnier Robillard Lortie, s.e.n.c.	Services de huissiers Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	2 500
Saulnier Robillard Lortie, s.e.n.c.	Services de huissiers de justice pour des significations dans le cadre d'un dossier spécifique	15 000
Service d'infographie Denis Gendron enr.	Services d'infographie Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	6 000
Traductions Cheryl Leyten	Traduction du français vers l'anglais Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	20 000
Yvan Gagnon	Rédaction de documents administratifs dans le domaine des ressources humaines	9 000

QUESTION GÉNÉRALE NO 8
CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE
LE 1^{er} AVRIL 2012 ET LE 30 NOVEMBRE 2012

UNITÉ ADMINISTRATIVE : RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

1. CONTRATS CONCLUS PAR APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE CONSTRUCTION

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
-----------------------	------------------	---------------

AUCUN APPEL D'OFFRES DURANT CETTE PÉRIODE

2. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : TRAVAUX DE CONSTRUCTION		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Chubb Edwards	Entretien, modifications, inspections et réparations du système avertisseur d'incendie Période du 2012-07-01 au 2013-06-30	20 000
Climatisation M.C.L. inc.	Travaux d'inspection et d'entretien préventif sur l'unité de climatisation Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	8 000
Gémitech inc.	Travaux spécialisés d'entretien en électricité au 1125 Grande Allée Ouest	1 125
La Capitale Immobilière MFQ inc.	Divers travaux de construction Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	15 000
L'Immobilière L'Industrielle-Alliance-Vie inc.	Travaux de construction mineurs Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	15 000
Pégase Construction inc.	Divers travaux d'électricité Période du 2012-10-01 au 2015-01-31	12 500
Socotarif inc.	Devis/certification de l'ingénieur pour l'installation de pattes sismiques sur un robot de l'ITEC	1 500
Trane Québec, Division Wabco Standard Trane CO.	Travaux de réparation et entretien préventif des 2 refroidisseurs centrifuges Période du 2012-04-01 au 2013-03-31	15 000

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 9

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

- le nombre d'autorisations
- le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
- le montant accordé;
- le motif de la demande;
- tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

RÉPONSE NO 9

Aucun contrat octroyé du 1^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012 n'a fait l'objet d'un supplément en vertu de l'article 17 et nécessitant l'autorisation du président-directeur général.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 10

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
- le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- l'échéancier;
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 10

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 11

Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

RÉPONSE NO 11

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 12

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année financière 2003-2004, indiquer:

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- le coût initial prévu pour la réalisation du projet;
- les plus récentes estimations du coût du projet;
- les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tous contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

RÉPONSE NO 12

Les informations suivantes ne semblent pas pertinentes à l'exercice de l'étude de crédits, soit :

- l'échéancier ;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat, le cas échéant ;
- le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère (*voir la question 11 pour cet élément*)

Voir tableau ci-joint pour les éléments de réponse.

ÉTUDE DES CRÉDITS

QUESTION 12

PROJETS DÉBUTÉS EN 2012-2013 DE PLUS DE 100 000 \$

Nom du projet	Nature du projet	Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet	Les plus récents estimés de coût du projet ¹	Les sommes totales engagées à ce jour	Pourcentage de réalisation à ce jour	Analyse des opportunités offertes par les logiciels libres effectuée ?
Refonte du site Intranet de la RAMQ (VPAGI-09) Étape en cours : Dossier d'affaires	La refonte de l'intranet vise à améliorer la convivialité du site afin de favoriser un repérage efficace de l'information. Il vise également à se conformer à la directive gouvernementale sur l'accessibilité des sites WEB.	Entre 1 M \$ et 2,5 M \$	Plus petit que 2 M \$	11,1 K\$	0%	Aucune implantation de logiciel prévue dans la réalisation de ce projet.
Planification des effectifs (VPSPA-12) Étape en cours : Étude d'opportunité	Afin d'optimiser l'utilisation des effectifs, l'ajout de cet outil permettrait de mieux planifier les horaires de travail en fonction des profils de compétences en tenant compte des autres activités (réunions, etc.) et des productions d'informations de gestion. L'ajout de cet outil s'inscrit dans la poursuite des efforts investis dans les dernières années pour l'amélioration des services à la clientèle.	Entre 250 K \$ et 999 K \$	0,0 \$	0,0 \$	0%	A venir
Validation en ligne de la situation en assurance médicaments (VPSPA-13) Étape en cours : Planification détaillée et architecture	Dans le but de faire connaître la Loi sur l'assurance médicaments et de valider plus rapidement la situation en assurance médicaments de la population, le projet vise à développer un modèle générique et réutilisable de validation en ligne. Ainsi, les réponses fournies par la personne seront conservées et dirigera le citoyen vers le mode de prestation optimal selon les réponses obtenues afin de mettre à jour son dossier.	Entre 250 K \$ et 999 K \$	Plus petit qu'1 M \$	1,1 K\$	0%	Aucune implantation de logiciel n'est actuellement prévue dans la réalisation de ce projet.
Gestion de la photo/signature (VPSPA-14) Étape en cours : Planification détaillée et architecture	Le système devra assurer une gestion intégrée de plusieurs versions de la photo/signature (P/S) de sa réception jusqu'à son archivage en passant par son utilisation. La mise en place de la conservation, réutilisation et visualisation (CRV) de la photo/signature permettra de contribuer à l'atteinte de l'équilibre entre l'accès aux services et les contrôles effectués lors de la délivrance d'une CAM avec P/S pour contrer la fraude à l'identité et éviter que des personnes non admissibles ne profitent indûment du système de santé québécois, d'accroître, sinon maintenir, la qualité des services dans un contexte de décroissance des ressources, de simplifier la démarche des personnes assurées pour l'obtention d'une CAM avec P/S tout en garantissant une protection maximale de leurs renseignements personnels et de minimiser le risque d'attribution de la mauvaise P/S à une personne assurée.	Entre 250 K \$ et 999 K \$	Plus petit qu'1 M \$	0,0 \$	0%	Aucune implantation de logiciel n'est actuellement prévue dans la réalisation de ce projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS

QUESTION 12

PROJETS DÉBUTÉS EN 2012-2013 DE PLUS DE 100 000 \$

Nom du projet	Nature du projet	Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet	Les plus récents estimés de coût du projet ¹	Les sommes totales engagées à ce jour	Pourcentage de réalisation à ce jour	Analyse des opportunités offertes par les logiciels libres effectuée ?
Amélioration de la sécurité de l'information RAMQ 2012-2015 (VPTI-18) Étape en cours : Réalisation et mise en opération	Le projet d'amélioration de la sécurité de l'information 2012 - 2015 vise à améliorer les processus de gestion de la sécurité et les services de sécurité afin de mieux prévenir les risques d'atteinte à la sécurité de l'information. C'est un projet évolutif constitué d'un ensemble de dossiers d'envergure différente. La planification des dossiers est revue annuellement.	5 M \$ et plus	5,5 M\$	540,6 K\$	10%	OUI
Stabilité des applications (VPTI-19) Étape en cours : Planification détaillée / Architecture	Ce projet tient compte des ajustements requis aux application Service de la correspondance corporative ainsi qu'à la numérisation des documents. Il permettra également la mise à niveau des applications qui seront jugées à risque lors de l'élaboration du bilan de santé 2012-2013 prévu au premier trimestre de l'exercice.	Entre 250 K \$ et 999 K \$	800 K\$	20,0 K\$	3%	Aucune implantation de logiciel n'est actuellement prévue dans la réalisation de ce projet.
Rehaussement de la téléphonie pour les centres d'appel (VPTI-20) Étape en cours : Planification détaillée / Architecture	La solution de téléphonie supportant les centres d'appels de la Régie est désuète. Ce projet est un projet d'évolution qui vise à rehausser le tiers RVI (Système à réponse vocale) de la solution de téléphonie et le tiers Centrex (Migration à la technologie IP). Entre-temps, une solution de contingence est appliquée (acquisition de cartes).	Entre 1 M \$ et 2,5 M \$	1,5 M\$	87,0 K\$	6%	Aucune implantation de logiciel n'est actuellement prévue dans la réalisation de ce projet.
Amélioration de la sécurité de l'information DSQ 2012-2015 (VPTI-21) Étape en cours : Réalisation / Mise en opération	Le projet d'amélioration de la sécurité de l'information 2012 - 2015 pour le DSQ vise à améliorer les processus de gestion de la sécurité et les services de sécurité et ce, afin de mieux prévenir les risques d'atteinte à la sécurité de l'information. C'est un projet évolutif constitué d'un ensemble de dossiers d'envergure différente. La planification des dossiers est revue annuellement. Ce projet prend uniquement en considération le DSQ pour lequel plusieurs dossiers de sécurité seront réalisés entre 2012 et 2015.	Entre 1 M \$ et 2,5 M \$	2 M\$	61,2 K\$	3%	En évaluation

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 13

Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant, pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- l'ameublement;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec, b) à l'extérieur du Québec.

PLQ :

- les distributeurs d'eau de source;
- location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles;
- location et entretien de la machine à café;
- location ou achat d'encadrement.

RÉPONSE NO 13

La réponse s'applique à l'ensemble des opérations de la Régie de l'assurance maladie

	<u>2012-2013</u>
- photocopie	99 590 \$
- mobilier de bureau et ameublement	362 430 \$
- frais de transport, frais d'hébergement et frais de repas	289 285 \$
- remboursement des frais d'alcool et de fêtes	0 \$
- dépenses applicables à la participation à des congrès, colloques et toute session de perfectionnement	362 879,60 \$
a) au Québec	362 879,60 \$
b) à l'extérieur du Québec	0 \$
PLQ	
- distributeurs d'eau de source	N/A
- location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles	4 610 \$
- location et entretien de la machine à café	N/A
- location ou achat d'encadrement	5 535 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 14

Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie :

- le nombre de téléphones cellulaires, «BlackBerry», iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés
- le nombre de tablette électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coûts d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- le nombre de minutes utilisées.

PLQ :

- les coûts de résiliation;
- les ordinateurs portables.

RÉPONSE NO 14

	2012-2013
Nombre de téléphones cellulaires, «BlackBerry», iPhone ou autre type de téléphone intelligent utilisés :	287
Nombre de tablettes électroniques utilisées (IPad ou autres) :	26
Nombre de téléavertisseurs utilisés :	97
Coûts d'acquisition des appareils :	229,95 \$
Coût d'utilisation des appareils : Coût total pour 2012-2013 *	8 305 \$ (ce coût représente l'excédent d'utilisation des contrats téléphoniques)
Nom des fournisseurs :	Bell mobilité Telus
Coût des contrats téléphoniques : *	127 140 \$
Nombre de minutes utilisées :	304 450
Coûts de résiliation :	0 \$
Coût d'acquisition pour les ordinateurs portables, iPad ou autre type de tablette électronique :	37 882 \$

* Étant donné que les mois de novembre 2012 à mars 2013 ne sont pas encore facturés, ces derniers ont été estimés en fonction des dépenses en date du 31 octobre 2012

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 15

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012, et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation:

- a. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et plus**;
- b. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et moins**;
- c. le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- e. le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- f. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- h. le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i. le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j. l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieures et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k. l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l. le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m. le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n. le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

RÉPONSE NO 15

Points a, b, c, e et f	Voir tableaux ci-joints.
Points d, g et h	Non pertinent
Points i, j, k, l,m, et n	Voir tableaux ci-joints.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Question 15 a)

Basé sur un effectif régulier total au 7 décembre 2012 de 1 279 personnes

35 ANS ET PLUS

Tableau de répartition du personnel régulier masculin et féminin par catégorie d'emploi										
	Cadres & Hors cadres		Professionnels		Fonctionnaires		Ouvriers		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hommes	32	2,50%	217	16,97%	118	9,23%	4	0,31%	371	29,01%
Femmes	53	4,14%	242	18,92%	377	29,48%	1	0,08%	673	52,62%
Total	85	6,65%	459	35,89%	495	38,70%	5	0,39%	1 044	81,63%

Tableau de répartition du personnel régulier : communautés culturelles, personnes handicapées, anglophones ou autochtones par catégorie d'emploi										
	Cadres et Hors cadres		Professionnels		Fonctionnaires		Ouvriers		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Communautés culturelles	-	0,00%	17	1,33%	37	2,89%	-	0,00%	54	4,22%
Personnes handicapées	-	0,00%	5	0,39%	12	0,94%	-	0,00%	17	1,33%
Anglophones	-	0,00%	2	0,16%	10	0,78%	-	0,00%	12	0,94%
Autochtones	-	0,00%	2	0,16%	1	0,08%	-	0,00%	3	0,23%
Total	-	0,00%	26	2,03%	60	4,69%	-	0,00%	86	6,72%

Ces données reflètent les informations fournies par les employés sur la base d'une déclaration volontaire.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Question 15 b)

Basé sur un effectif régulier total au 7 décembre 2012 de 1 279 personnes

MOINS DE 35 ANS

Tableau de répartition du personnel régulier masculin et féminin par catégorie d'emploi										
	Cadres et Hors cadres		Professionnels		Fonctionnaires		Ouvriers		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hommes	-	0,00%	72	5,63%	23	1,80%	-	0,00%	95	7,43%
Femmes	2	0,16%	77	6,02%	61	4,77%	-	0,00%	140	10,95%
Total	2	0,16%	149	11,65%	84	6,57%	-	0,00%	235	18,37%

Tableau de répartition du personnel régulier : communautés culturelles, personnes handicapées, anglophones ou autochtones par catégorie d'emploi										
	Cadres et Hors cadres		Professionnels		Fonctionnaires		Ouvriers		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Communautés culturelles	-	0,00%	9	0,70%	6	0,47%	-	0,00%	15	1,17%
Personnes handicapées	-	0,00%	-	0,00%	1	0,08%	-	0,00%	1	0,08%
Anglophones	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
Autochtones	-	0,00%	1	0,08%	-	0,00%	-	0,00%	1	0,08%
Total	-	0,00%	10	0,78%	7	0,55%	-	0,00%	17	1,33%

Ces données reflètent les informations fournies par les employés sur la base d'une déclaration volontaire.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Questions 15 a)-b)

ENSEMBLE DE L'EFFECTIF RÉGULIER

Basé sur un effectif régulier total au 7 décembre 2012 de

1 279

	Cadres & Hors cadres		Professionnels		Fonctionnaires		Ouvriers		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hommes	32	2,50%	289	22,60%	141	11,02%	4	0,31%	466	36,43%
Femmes	55	4,30%	319	24,94%	438	34,25%	1	0,08%	813	63,57%
Total	87	6,80%	608	47,54%	579	45,27%	5	0,39%	1 279	100,00%

	Cadres		Professionnels		Fonctionnaires		Ouvriers		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Communautés culturelles	-	0,00%	26	2,03%	43	3,36%	-	0,00%	69	5,39%
Personnes handicapées	-	0,00%	5	0,39%	13	1,02%	-	0,00%	18	1,41%
Anglophones	-	0,00%	2	0,16%	10	0,78%	-	0,00%	12	0,94%
Autochtones	-	0,00%	3	0,23%	1	0,08%	-	0,00%	4	0,31%
Total	-	0,00%	36	2,81%	67	5,24%	-	0,00%	103	8,05%

Ces données reflètent les informations fournies par les employés sur la base d'une déclaration volontaire.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Questions 15 c) e)

À chacun des mois de l'exercice budgétaire 2012-2013* et ce, par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

- Nombre total de jours de maladie pris par le personnel :

Maladies													
2012-2013													
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Cadres & HC	16,0	13,5	9,5	20,5	7,5	21,5	8,5	6,0					103,0
Professionnels	324,0	396,5	366,0	303,0	221,0	364,5	447,5	350,0					2 772,5
Fonctionnaires	578,0	624,5	591,5	469,5	512,5	533,5	697,5	476,5					4 483,5
Ouvriers	5,5	1,5	4,5	0,0	1,0	4,0	2,0	3,0					21,5
Total	923,5	1 036,0	971,5	793,0	742,0	923,5	1 155,5	835,5	0,0	0,0	0,0	0,0	7 380,5

Les absences en maladie considérées sont des jours en code 120 (crédits de maladie)

- Nombre total d'heures supplémentaire travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :

Heures supplémentaires												
2012-2013												
	Professionnels			Fonctionnaires			Ouvriers			Cadres **		
2012-2013	Payées	Compensées	TOTAL	Payées	Compensées	TOTAL	Payées	Compensées	TOTAL	Payées	Compensées	TOTAL
	7 940,05	4 611,03	12 551,08	15 471,74	1 573,39	17 045,13	240,50	148,25	388,75	219,75	0,00	219,75
GRAND TOTAL :	30 204,71											

*Données au 7 décembre 2012

**Promotion professionnel à cadre - le temps supplémentaire a été effectué lorsque professionnel.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Question 15 f)

À chacun des mois de l'exercice budgétaire 2012-2013* pour chaque ministère et organisme et ce, par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

- Nombre total de jours de vacances pris par le personnel :

Vacances													
2012-2013													
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Cadres & HC	58,5	49,5	132,5	358,0	633,5	130,0	110,5	116,0					1 588,5
Professionnels	327,5	579,0	910,0	2 620,5	4 359,0	485,0	305,5	269,5					9 856,0
Fonctionnaires	640,0	865,0	1 416,0	3 221,5	4 422,0	966,5	669,0	357,0					12 557,0
Ouvriers	4,0	5,0	10,0	14,5	43,0	13,0	0,0	0,0					89,5
Total	1 030,0	1 498,5	2 468,5	6 214,5	9 457,5	1 594,5	1 085,0	742,5	0,0	0,0	0,0	0,0	24 091,0

*Données au 7 décembre 2012

Questions 15 d) g)

- Nombre de personnes ayant une réserve de congés maladie et réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus

Non Pertinent

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

QUESTION 15 h) à n)

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes et ce, pour l'exercice budgétaire 2012-2013 (au 30 novembre 2012).

Question: Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique
15 h)

Non pertinent.

Question: Nombre de personnes par catégorie d'emploi qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
15 i)

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégories d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

Question: Effectifs **réguliers** par catégories d'emploi (cadres, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers)
15 j) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

	2012-2013 *	
	Québec	Montréal
Cadres & HC	82	5
Professionnels	598	10
Fonctionnaires	486	93
Ouvriers	5	0
Sous-total	1171	108
Total	1279	

* Données au 7 décembre 2012

	2011-2012	
	Québec	Montréal
Cadres & HC	77	5
Professionnels	545	9
Fonctionnaires	495	94
Ouvriers	4	0
Sous-total	1121	108
Total	1229	

	2010-2011	
	Québec	Montréal
Cadres & HC	67	4
Professionnels	495	9
Fonctionnaires	431	85
Ouvriers	1	0
Sous-total	994	98
Total	1092	

Question: Nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir:
15 k)

Les échelles de traitement des professionnels comprennent les classes «expert et émérite».

2012-2013*	
Classe	Nombre
Expert	127
Émérite	7

2011-2012	
Classe	Nombre
Expert	115
Émérite	7

2010-2011	
Classe	Nombre
Expert	105
Émérite	6

* Au 30 novembre 2012.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

QUESTION 15 h) à n)

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes et ce, pour l'exercice budgétaire 2012-2013 (au 30 novembre 2012).

Question: Nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie:
15 l) (hors échelle - personnel régulier)

2012-2013*	
Réguliers	26

2011-2012	
Réguliers	25

2010-2011	
Réguliers	24

* Au 30 novembre 2012.

Excluant les employés bénéficiant d'un horaire majoré puisqu'ils bénéficient d'un traitement correspondant à la tâche accomplie.

Question: Nombre de postes* par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions):
15 m)

	2012-2013*		
	Réguliers et occasionnels		
	Total	Québec	Montréal
Dirigeants d'organisme	4	4	0
Cadres	83	78	5
Professionnels	655	645	10
Fonctionnaires	912	754	158
Ouvriers	8	8	0
	1662	1489	173

* Au 30 novembre 2012.

	2011-2012		
	Réguliers et occasionnels		
	Total	Québec	Montréal
Dirigeants d'organisme	5	5	0
Cadres	77	72	5
Professionnels	598	588	10
Fonctionnaires	914	764	150
Ouvriers	7	7	0
	1601	1436	165

	2010-2011		
	Réguliers et occasionnels		
	Total	Québec	Montréal
Dirigeants d'organisme	5	5	0
Cadres	66	62	4
Professionnels	544	535	9
Fonctionnaires	897	754	143
Ouvriers	6	6	0
	1518	1362	156

Question: Niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour les cinq prochains exercices budgétaires
15 n)

Le Secrétariat du Conseil du trésor répondra pour l'ensemble des M/O.

* Nombre de postes occupés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 16

Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction;

- a. Le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées);
- b. nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c. nombre de départs à la retraite prévu pour 2013-2014 et 2014-2015 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versés);
- d. nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un contrat ou des contrats.

RÉPONSE NO 16

- a. 29 retraites au 30 novembre 2012.
Aucune indemnité de retraite n'a été versée au 30 novembre 2012.
- b. 29 remplacements au 30 novembre 2012.
- c. 2013-2014 : 42 départs à la retraite prévus.
2014-2015 : 55 départs à la retraite prévus.
Aucune indemnité de retraite n'est prévue pour les années 2013-2014 et 2014-2015.
- d. 8¹

¹ Contrats à titre d'occasionnel octroyés entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2012.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 17

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
- le coût de la location;
- le coût de location au mètre carré;
- la superficie totale pour chaque local;
- la superficie totale réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le propriétaire de l'espace loué;
- la durée du bail;
- les coûts d'aménagement ou de rénovations réalisés depuis le 1^{er} avril 2012.

PLQ : le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

RÉPONSE NO 17

Voir tableaux ci-joints.

Liste des baux pour les espaces loués de la SIQ

Avril 2012 à mars 2013

La Régie loue auprès de la SIQ des espaces pour ses bureaux à Montréal de même que pour certaines unités administratives et de l'entreposage à Québec, en dehors de ses espaces au 1125, Grande Allée Ouest. Les caractéristiques de ces locations pour l'exercice 2012-2013 sont :

A) Montréal

Emplacement	425, de Maisonneuve Ouest Rez-de-chaussée, 4^e, 6^e et 8^e étages occupés partiellement, 2^e et 3^e étages occupés complètement Montréal (Qc)	
	2012-2013	2011-2012
Superficie	4 838,73 m ² (1 ^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012) 5 323,73 m ² (1 ^{er} décembre 2012 au 31 mars 2013)	3 990,87 m ² (avril à juillet 2011) (entièrement occupée) 4 838,73 m ² (août 2011 à mars 2012) (entièrement occupée)
Coût de location	Au 1 ^{er} avril 2012 236,66 \$/m ² /année	Au 1 ^{er} avril 2011 244,67 \$/m ² /année
Coût de location annuel	1 327 303,56 \$	1 086 570,32 \$
Coûts d'aménagement	459 924,92 \$	431 155,94 \$
Durée du bail	10 ans (fin le 2019-07-05)	
Propriétaire de l'espace loué	La Capitale immobilière MFQ inc.	

Liste des baux pour les espaces loués de la SIQ

Avril 2012 à mars 2013

B) Québec

	2012-2013	2011-2012
Emplacement	<ul style="list-style-type: none"> - 1122, Grande Allée Ouest, 1^{er} SS, 1^{er} et 2^e étages occupés partiellement et 3^e étage complètement - 1134, Grande Allée Ouest, 1^{er} occupé complètement et 2^e étage partiellement - 1126, Grande Allée Ouest, 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e étages occupés complètement, Québec (Qc) 	<ul style="list-style-type: none"> - 1122, Grande Allée Ouest, 1^{er} SS, 1^{er}, 2^e et 3^e étages - 1134, Grande Allée Ouest, 1^{er} étage - 1126, Grande Allée Ouest, 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e étages, Québec (Qc)
Superficie	<p>10 267,94 m² (avril 2012)</p> <p>10 796,79 m² (avril 2012 à mars 2013)</p>	<p>10 060,28 m² (avril 2011 à février 2012))</p> <p>10 244,28 m² (mars 2012) (entièrement occupée)60,29 m²</p>
Coût moyen de location	<p><i>Au 1^{er} avril 2012</i> 208,25 \$/m²/année</p>	<p><i>Au 1^{er} avril 2011</i> 213,84 \$/m²/année</p>
Coût de location annuel	2 370 269,16 \$	1 933 036,38 \$
Coûts d'aménagement	0 \$	28 622,25 \$
Durée du bail:	5 ans (fin le 2013-06-30)	
Propriétaire de l'espace loué	Industrielle Alliance	

Liste des baux pour les espaces loués de la SIQ

Avril 2012 à mars 2013

C) Québec

	2012-2013	2011-2012
Emplacement	1645, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Qc)	1645, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Qc)
Superficie	160,8 m ² du 1 ^{er} avril 2012 au 30 juin 2012	160,8 m ²
Coût moyen de location	6,89 \$/m ² /mois	7,13 \$/m ² /mois
Coût de location annuel	3 325,74 \$	8 259,48 \$
Coûts d'aménagement	0 \$	0 \$
Durée du bail:		
Propriétaire de l'espace loué	Société immobilière du Québec	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 18

Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2011 à ce jour.

RÉPONSE 18

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 19

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013, en indiquant pour chaque individu :

- la date de l'entrée en fonction;
- le titre de la fonction;
- l'adresse du port d'attache;
- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- la prime de départ versée, le cas échéant;
- le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- la liste du personnel politique incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- la description de tâches;
- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnée par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2012;
- le nombre total d'employés au cabinet;
- la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013;
- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

RÉPONSE 19

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 20

Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant :

- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
- la circonscription électorale;
- le montant attribué;
- le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

RÉPONSE NO 20

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 21

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :

- le poste initial;
- le salaire;
- le poste actuel, s'il y a lieu;
- la date de la mise en disponibilité;
- les prévisions 2013-2014.

RÉPONSE NO 21

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 22

Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2011-2012.

RÉPONSE NO 22

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 23

Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 23

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 24

Liste du personnel hors structure par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- le nom de la personne;
- le poste occupé;
- le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);
- l'assignation initiale;
- la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

RÉPONSE NO 24

Aucune personne hors structure en 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 25

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- le nom de la personne
- le poste occupé;
- le salaire de base et additionnel (s'il y lieu);
- l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation (s'il y lieu).

RÉPONSE NO 25

Aucune personne rémunérée par la Régie de l'assurance maladie du Québec n'a été affectée à des organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres en 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 26

Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

- les clubs privés ou autres;
- les billets de saison, les loges;
- aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique, etc.;
- sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.)

RÉPONSE NO 26

Voir le détail dans le tableau ci-joint.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

ABONNEMENTS

Exercice financier 2012-2013 (au 30 nov 2012)

Noms	Descriptions	Montants \$
<u>Bulletins électroniques et/ou papier</u>		
AUDIOTHÈQUE INC.	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT	3 000,00
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	ABONNEMENT	70,00
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC (CHUQ)	ABONNEMENT AU CIM (12 MOIS)	3 000,00
ÉDITIONS ROGERS LIMITÉE	ABONNEMENT REVUE ACT.MEDICALE	90,00
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	GUIDE PROTECTION DE L'INFO	76,90
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	ACCÈS À L'INFO.	105,90
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	L'INJONCTION - POINTS DE DROIT	104,82
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	ABONNEMENT LÉGISLATION CAN.	73,90
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	LÉGISLATION IMMIGRATION	84,90
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	MANUEL PREUVE PÉNALE	104,90
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	BULLETIN GESTION PLUS	119,79
PUBLICATIONS CCH LTÉE	ACCÈS À L'INFORMATION	375,00
PUBLICATIONS CCH LTÉE	ACCÈS À L'INFO. NO 21, AVRIL	375,00
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	REVUE DE DROIT	18,00
		7 599,11
<u>Journaux</u>		
LA PRESSE LTEE	ABONNEMENT	240,24
LA PRESSE LTÉE	ABONNEMENT	240,24
LA PRESSE LTEE	ABONNEMENT	174,20
LA PRESSE LTÉE	ABONNEMENT	240,24
LE DEVOIR INC.	ABONNEMENT JOURNAL LE DEVOIR	1 054,62
LE SOLEIL	RENOUVELLEMENT	542,88
MESSAGERIES DYNAMIQUES	ABONNEMENT JOURNAL DE QUÉBEC	858,00
THE GLOBE AND MAIL DIVISION DE PUBLICATIONS		
CTVGLOBEMEDIA INC.	ABONNEMENT AU GLOBE AND MAIL	430,56
		3 780,98
<u>Livres</u>		
AMERICAN SOCIETY OF HEALTH-SYSTEM		
PHARMACISTS	FRAIS DE LIVRAISON POUR LIVRE	51,09
CARSWELL	LAW OF PRIVACY IN CANADA	316,43
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	RECUEIL DES POLITIQUES DE GEST	10,10
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT	1 312,00
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	CRÉDIT	-368,09
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	LOIS ET REGLEMENT DES AFFAIRES	167,13
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	RECUEIL POLITIQUES DE GESTION	12,40
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	126,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	126,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	63,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT SEPT 12-AOUT 13	120,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	126,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	63,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	60,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	63,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	63,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	189,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	126,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	126,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	63,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	126,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	189,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT OCT12-SEPT13	120,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	189,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT SEPT 12-AOUT 13	120,00
LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT	199,00
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS	81,90

ABONNEMENTS

Exercice financier 2012-2013 (au 30 nov 2012)

Noms	Descriptions	Montants \$
<u>Livres (suite)</u>		
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	FAILLITE ET INSOLVABILITÉ	81,90
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	MANUEL DE PREUVE PENALE	108,90
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	CHARTRE CANADIENNE DES DROITS	157,90
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	LÉGISLATION CAN. IMMIGRATION	85,90
PUBLICATIONS CCH LTÉE	CONTRATS DES ORGANISMES PUBLIC	142,50
PUBLICATIONS CCH LTÉE	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT	2 106,00
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE (SOQUIJ)	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT	842,50
		7 365,56
 <u>Magazines</u>		
GRUPE DE COMMUNICATION SANSECTRA INC.	ABONNEMENT À TRAVAIL ET SANTÉ	63,00
MAGAZINE LE BEL ÂGE	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT	21,95
		84,95
 <u>Services Internet d'information</u>		
AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION	ABONNEMENT AU SITE WEB AMA/CPT	11 567,23
THE DATA WAREHOUSING INSTITUTE	ABONNEMENT ANNUEL À THE DATA	1 220,04
		12 787,27
		31 617,87

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 27

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- le nom du site Web;
- le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site;
- les coûts de construction du site;
- les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
- la fréquence moyenne de mise à jour.

RÉPONSE NO 27

Voir document ci-joint.

Études des crédits 2013-2014

Question 27

Nom du site Web

Régie de l'assurance maladie du Québec (www.ramq.gouv.qc.ca)

Le site *Assurez-vous d'être assuré* a été publié de mai 2011 à mars 2012 à l'adresse www.verifiez.gouv.qc.ca dans le cadre de la campagne d'assurance médicaments.

Nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site

Nouveau site Web de la Régie, mis en ligne en avril 2012 : conçu à l'interne avec l'assistance du consultant Daniel Lafrenière et des firmes Trafic3W et Teknov.

Premier site Web de la Régie : conçu en 1998 à l'interne avec l'assistance de la firme Néomédia.

Site *Assurez-vous d'être assuré* : conçu par la firme CGCOM.

Coûts de construction du site

Nouveau site Web de la Régie, mis en ligne en avril 2012 : environ 1,3 millions \$.

En 1998, la somme de 47 250 \$ a été attribué à la firme Néomédia pour la conception du site.

Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

Hébergement au CSPQ pour l'année 2009-2010 : 1 200 \$

Hébergement au CSPQ pour les années 2010-2011 et 2011-2012 : 600 \$ par année

Depuis avril 2012, le site est hébergé à la Régie.

Coûts d'entretien et de mise à jour : assurés à l'interne dans le budget courant de la Régie.

Le site *Assurez-vous d'être assuré* a été hébergé par CGCOM pour la somme de 3 200 \$.

Coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement)

	Coûts
Printemps 2002 : Refonte du site afin de mettre en place les nouvelles normes graphiques du <i>Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec</i> adopté en juin 2001.	N/D
Septembre 2003 : Refonte de la page d'accueil pour ajouter des fonctionnalités et améliorer l'ergonomie.	71 675 \$
Année 2004-2005 : Refonte et réécriture des pages sur l'assurance médicaments et sur l'assurance maladie afin de présenter une information plus complète et plus conviviale.	46 250 \$
Année 2005-2006 : Conception et réalisation de la section St@t RAMQ afin d'améliorer l'accessibilité de l'information statistique offerte au public.	24 000 \$
Janvier 2011 à novembre 2012 : Refonte majeure du site en entier visant à le rendre plus convivial, à favoriser le repérage de l'information, à moderniser et à harmoniser la signature graphique, à intégrer les normes d'accessibilité web et à améliorer l'autonomie du personnel dans la gestion du site.	1,3 millions \$

Fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »)

Pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 décembre 2012, en moyenne 117 305 visiteurs par mois et 211 989 visites.

Fréquence moyenne de mise à jour

Quotidienne

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 28

Nominations, depuis le 1^{er} avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres :

- la liste;
- les mandats;
- les contrats octroyés pour chaque mandat;
- le résultat du travail effectué;
- les échéances prévues;
- les sommes impliquées.

RÉPONSE NO 28

La Régie de l'assurance maladie du Québec n'a donné aucun mandat de ce genre depuis le 1^{er} avril 2012.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 29

Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 29

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 30

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010 – 2011, 2011-2012 et 2012-2013:

- les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- le nombre total de demandes reçues;
- le nombre total de demandes rejetées;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

RÉPONSE NO 30

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2012-2013 des ministères et organismes gouvernementaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 31

Liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012 :

- le coût (déplacements, etc.);
- le nombre de ressources affectées;
- le nombre de rencontres;
- le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

RÉPONSE NO 31

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 32

La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1^{er} avril 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

RÉPONSE NO 32

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION 33

Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 33

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION 34

Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevance, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014.

RÉPONSE NO 34

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 35

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2012-2013 et 2013-2014.

RÉPONSE NO 35

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions générales -

QUESTION 36

Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

RÉPONSE NO 36**Facturation pour les services hospitaliers rendus
au Québec à des résidents des autres provinces**

Province	Total facturé au 30 novembre 2012
Alberta	1 137 290 \$
Colombie-Britannique	1 099 926 \$
Ile du Prince-Édouard	147 525 \$
Manitoba	485 643 \$
Nouveau Brunswick	9 627 187 \$
Nouvelle Écosse	709 981 \$
Nunavut	63 367 \$
Ontario	12 205 245 \$
Saskatchewan	233 455 \$
Terre-Neuve	816 904 \$
Territoires du Nord-Ouest	31 327 \$
Yukon	26 738 \$
TOTAL	26 584 588 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION 37

Pour chaque ministère ou organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente, les sommes associées; la ou les dates des versements; la façon dont ces sommes sont dépensées.

RÉPONSE NO 37

La Régie de l'assurance maladie du Québec n'a aucune entente de ce genre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 38

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

RÉPONSE NO 38

Le montant total des bonis pour rendement exceptionnel versés au cours de l'année 2012-2013 est de : 176 010,97 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 39

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ.

PLQ : incluant des montants versés pour bris de contrat.

RÉPONSE NO 39

Aucune prime de départ en 2011-2012 et 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 40

Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ?

- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
- Fournir la liste des salaires versés à chaque personne

RÉPONSE NO 40

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant et de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 41

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covérification octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 41

Aucun contrat de covérification

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 42

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- la ou les dates des travaux;
- les coûts;
- le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

RÉPONSE NO 42

Aucun coût pour l'année 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 43

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale;

RÉPONSE NO 43

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 44

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

RÉPONSE NO 44

Voir réponse aux questions 15 c) et f).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 45

Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 45

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 46

Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite; la démission; la révocation pour incompétence; la révocation pour incapacité; la fin d'emploi; le décès; la mise à pied; la destitution; toute autre raison.

RÉPONSE NO 46

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 47

Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds.

RÉPONSE NO 47

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 1

Indiquez le nombre de Québécois non inscrits à la RAMQ, par groupe d'âge.

RÉPONSE NO 1

La RAMQ ne tient pas de registre des personnes non inscrites au régime public d'assurance maladie.

Toutefois, en comparant les données de la RAMQ avec celles de l'Institut de la statistique du Québec, voici les résultats obtenus :

Groupe d'âge	Nombre de personnes inscrites et admissibles au régime d'assurance maladie du Québec (novembre 2012)	Population totale selon l'Institut de la statistique du Québec (juillet 2012)
0-4 ans	433 919	448 164
5-9 ans	405 995	404 562
10-14 ans	389 657	399 387
15-19 ans	447 508	475 439
20-24 ans	457 924	525 411
25-44 ans	1 971 422	2 145 802
45-64 ans	2 321 732	2 354 605
65-74 ans	740 400	727 221
75 ans et plus	573 994	574 165
Total	7 742 551	8 054 756

Les données figurant dans la colonne de l'Institut de la statistique ont été obtenues en consultant son site Internet :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/104.htm

Le nombre de personnes inscrites et admissibles au régime public d'assurance maladie est calculé en fonction des règles d'admissibilité au régime. Il ne représente pas la donnée officielle de la population du Québec, celle-ci étant calculée par l'Institut de la statistique du Québec selon ses propres méthodes.

Le nombre de personnes inscrites et admissibles au régime public d'assurance maladie ne comprend pas les personnes dont la carte d'assurance maladie est expirée. Ce nombre varie au rythme des renouvellements de carte effectués tardivement et est estimé approximativement entre 180 000 à 200 000 personnes. C'est la principale raison qui explique l'écart entre les données publiées par l'Institut et celles de la RAMQ.

L'écart positif entre le nombre de personnes inscrites et la population totale est en lien avec les dates de production des données.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 2

Indiquez le nombre de plaintes de citoyens reçues pour 2012-2013 ainsi que l'objet de ces plaintes.

RÉPONSE NO 2

Pour l'exercice 2012-2013 (en date du 30 novembre 2012), un total de 280 plaintes ont été reçues au bureau du Commissaire aux plaintes des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec concernant tous les services et programmes administrés. À pareille date pour l'exercice 2011-2012 on comptait 257 plaintes, donc un volume comparable à l'exercice précédent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 3

Dressez la liste complète des services médicaux assurés en 2012-2013 et dépenses effectuées pour chacun de ces services.

RÉPONSE NO 3

Les services médicaux assurés sont ceux qui sont requis au point de vue médical et qui sont rendus par les médecins omnipraticiens et les médecins spécialistes en établissement, en cabinet privé ou au domicile des malades. Ces services sont, entre autres :

- les visites et les examens;
- les consultations;
- les traitements psychiatriques;
- les actes diagnostiques et thérapeutiques;
- la chirurgie;
- la radiologie;
- l'anesthésie.

La plupart des services de laboratoire et certains examens spécialisés, tels l'ultrasonographie, la thermographie, la tomодensitométrie, l'usage des radionucléides in vivo et l'imagerie par résonance magnétique, ne sont assurés qu'en centre hospitalier.

Voir tableau ci-joint pour les coûts 2012-2013 de ces services assurés.

Depuis le 5 août 2010, les services listés ci-dessus et effectués dans le cadre d'un traitement de procréation assistée sont des services assurés. Il en est de même pour les échographies effectuées en cabinet et requises à des fins de procréation médicalement assistée.

Dépenses des services médicaux 2012-2013 *

<u>Type de rémunération</u>	<u>Type de service</u>	<u>000 \$</u>	<u>%</u>
Rémunération à l'acte et mixte	Examen et visite	1 736 184	49,28%
	Chirurgie	636 614	18,07%
	Consultation	410 096	11,64%
	Diagnostique et thérapeutique (PDT)	403 227	11,45%
	Radiologie diagnostique	216 538	6,15%
	Medico-administratif	51 735	1,47%
	Anesthésie - réanimation	46 331	1,32%
	Frais de déplacement	8 609	0,24%
	Autres	13 818	0,39%
	<i>Sous-total à l'acte (médecine et mixte)</i>	<i>3 523 152</i>	<i>100,00%</i>
	Frais de garde	463 581	
	Rémunération mixte à forfait	444 487	
	Services de laboratoire	148 480	
	Forfaitaires, Hors Québec, ajustements, ...	255 494	
		sous-total (rémunération à l'acte et mixte)	4 835 194
Rémunération à salaire et à la vacation			
. Vacation et honoraires		339 284	
. Salaire et honoraires fixes		86 087	
	sous-total (salaire et vacation)	425 371	
Rémunération à forfait et à primes			
. Forfaits		143 759	
. Primes		16 233	
	sous-total (forfaits et primes)	159 992	
Groupe de médecine familiale		61 391	
Avantages prévus au régime			
. Mesures incitatives et particulières		56 425	
. Assurance responsabilité professionnelle		58 732	
	sous-total (avantages prévus au régime)	115 158	
Autres programmes			
. Rémunération des résidents en médecine		234 883	
TOTAL Services médicaux 2012-2013		5 831 989	

* Dépenses estimées 2012-2013

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 4

Dressez la liste complète des services médicaux non assurés en 2012-2013 et prévisions pour 2013 – 2014.

RÉPONSE NO 4

Certains services ne sont pas considérés comme des services assurés et sont exclus en vertu de l'article 22 du Règlement d'application de l'assurance maladie. Leur coût doit donc être assumé par les personnes. Ces services sont notamment :

- tout examen ou service non relié à un processus de guérison ou de prévention de la maladie;
- tout service dispensé à des fins purement esthétiques;
- tout service fourni par correspondance ou par voie de télécommunication sauf les services de télésanté visés à l'article 108.1 de la LSSSS;
- tout examen, toute expertise, tout témoignage, tout certificat ou autres formalités lorsque requis aux fins de la justice ou par un tiers sauf dans les cas prévus pour le certificat de décès, l'examen des victimes d'assaut sexuel et les situations prévues par les lois régissant la protection du malade mental, la curatelle publique, la Régie des rentes du Québec, l'aide aux personnes et aux familles sous la responsabilité d'Emploi et Solidarité sociale et la protection de la jeunesse;
- toute visite faite dans le seul but d'obtenir le renouvellement d'une ordonnance;
- tout service rendu par un professionnel (médecin ou autre) sur la base d'une entente ou d'un contrat avec un tiers (employeur, association, organisme) aux fins de rendre des services assurés à ses employés ou à leurs membres;
- tout ajustement de lunettes ou de lentilles de contact;
- tous les actes d'acupuncture;
- l'injection de substances sclérosantes et l'examen dispensé à cette occasion lorsque ces services sont rendus en cabinet;
- certains services d'imagerie médicale rendus en cabinet tels l'ultrasonographie, la tomodensitométrie, l'IRM, la tomographie rétinienne en absence de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et ceux utilisant les radionucléides.

Les honoraires médicaux liés à la prestation de services médicaux assurés au Québec sont aussi couverts partout au Canada et à l'étranger; le remboursement de la Régie ne peut toutefois excéder le montant qu'elle aurait payé pour les mêmes services au Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 5

Indiquez les coûts des actes médicaux demeurant impayés par des personnes étant non couvertes par la RAMQ.

RÉPONSE NO 5

La Régie ne dispose pas de cette information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 6

Dressez la liste des causes devant les tribunaux en 2012-2013. Indiquer les parties en cause, l'instance devant laquelle elles se trouvent et, s'il y a lieu, fournir le jugement.

RÉPONSE NO 6

Les dossiers de la Régie sont entendus devant différentes instances.

Conseil d'arbitrage : 11 dossiers ont été ou sont actifs devant les conseils d'arbitrage pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre 2012.

En vertu de l'article 54 de la Loi sur l'assurance maladie, un différend qui résulte de l'interprétation ou de l'application d'une entente est soumis à un conseil d'arbitrage exclusivement.

Les noms des professionnels de la santé qui sont les demandeurs ne peuvent être publiés en raison des règles de confidentialité prévues à la Loi sur l'assurance maladie et à la Loi sur l'accès à l'information des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Tribunal administratif du Québec : 2 recours logés par un professionnel de la santé ont été ou sont actifs pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre 2012 devant le Tribunal administratif du Québec; 324 appels logés par des personnes assurées ou des personnes que la Régie refuse de considérer comme assurées ont été ou sont actifs pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre 2012 devant le Tribunal administratif du Québec.

Les noms des personnes concernées ou requérants ne peuvent être publiés en raison des règles de confidentialité prévues à la Loi sur l'assurance maladie et à la Loi sur l'accès à l'information des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Selon l'article 90 de la Loi sur la justice administrative, le nom des personnes visées par une décision rendue par la Section des affaires sociales du Tribunal administratif du Québec doit être omis.

Actions civiles : 37 dossiers ont été ou sont actifs devant les Tribunaux de droit commun pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre 2012 (Cour du Québec, Cour supérieure, Cour d'appel).

Commission d'accès à l'information : 6 dossiers ont été ou sont actifs devant la CAI pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre 2012. Les décisions de la CAI sont des décisions administratives. Le nom des parties demeure anonyme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 7

Indiquez la liste des cliniques et des laboratoires privés ayant été remboursés par la RAMQ pour 2012-2013, par région, avec le nom et l'adresse de chacun.

RÉPONSE NO 7

Voir tableau ci-joint

**LISTE DES LABORATOIRES D'ORTHÈSES ET PROTHÈSES
PAR RÉGION ADMINISTRATIVE**

Région Bas Saint-Laurent

- 01 LAB. ORTHO. NOUVELLE GENERATION INC
176 RUE ROULEAU #102
RIMOUSKI QUEBEC G5L 8W1
- 01 ORTHO-SERVICE
340-B RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP QC G5R 3B1

Région Saquesnay/Lac Saint-Jean

- 02 IDECTRO INC.
390 RUE DE LA RIVIERE #201
STE-HEDWIDGE-DE-ROBERVAL QUEBEC G0W 2R0
- 02 SOLUTION C.M. INC.
330 RUE ST-VALLIER
CHICOUTIMI QC G7H 4J1
- 02 CLINIQUE ORTHESES DU LAC
80 AVENUE HUDON
ALMA QC G8B 0A4

Région Québec

- 03 SAVARD ORTHO CONFORT INC
1350 RUE CYRILLE-DUQUET
QUEBEC QUEBEC G1N 2E5
- 03 PROTHESES & ORTHESES LA CAPITALE INC
850 BOUL. PIERRE BERTRAND #189
QUEBEC QUEBEC G1M 3K8
- 03 LAB ORTHESE-PROTHESE M TREMBLAY INC
823, 3E AVENUE
QUEBEC QUEBEC G1L 2W8
- 03 LABORATOIRE ORTHOBOURG INC.
5150 BOUL. HENRI-BOURASSA
QUEBEC QC G1H 3A8
- 03 LABORATOIRE POULIOT INC.
2990 CHEMIN SAINTE-FOY
QUEBEC QC G1X 1P6
- 03 ORTHESE PROTHESE MERICI
755 GRANDE-ALLEE O
QUEBEC QC G1S 1C1
- 03 KOMFORTO CLINIQUE D'ORTHESES INC.
777 BOULEVARD LEBOURGNEUF # 130
QUEBEC QC G2J 1C3
- 03 9129-8802 QUEBEC INC.
(CLINIQUE ROY BOIVIN, ORTHESISTES DU PIED)
2900, CH. DES QUATRE-BOURGEOIS, SUITE 101
QUEBEC QC G1V 1Y4

**LISTE DES LABORATOIRES D'ORTHÈSES ET PROTHÈSES
PAR RÉGION ADMINISTRATIVE**

<u>Région</u>	<u>Mauricie et centre du Québec</u>
04	ORTHOCENTRE QUEBEC 950-B BOUL ST-JOSEPH DRUMMONDVILLE QC J2C 2C5
04	9207-7056 QUEBEC INC POSTUR-O-PIEDS 1320A BOUL. JEAN-DE-BREBEUF DRUMMONDVILLE QC J2B 4T6
04	LABORATOIRE ORTHOPEDIQUE AUXILIUM CARE 147, RUE HERIOT DRUMMONVILLE QC J2C 1J7
04	9260-9528 QUEBEC INC. (SAVARD ORTHO CONFORT) 350, RUE SAINT-JEAN, BUREAU 400A DRUMMONDVILLE QC J2B 5L4

<u>Région</u>	<u>Estrie</u>
05	ORTHESE-PROTHESE RIVE SUD INC. 51 RUE BRUNO-DANDENAULT SHERBROOKE QC J1G 2J2
05	INNOVATION PARAMEDICALE D.S. 1-70 PLACE DU COMMERCE MAGOG QC J1X 5G6

<u>Région</u>	<u>Montréal</u>
06	J.-E. HANGER DE MONTREAL INC. 5545 RUE SAINT-JACQUES OUEST MONTREAL QUEBEC H4A 2E3
06	J. SLAWNER LTEE 5713 CH. DE LA COTE-DES-NEIGES MONTREAL QC H3S 1Y7
06	LES EQUIPEMENTS MEDICUS LTEE 5050 BOUL SAINT-LAURENT MONTREAL QUEBEC H2T 1R7
06	CENTRE ORTHOMEDIC P.& S.(1984) INC. 3842 JEAN-TALON E. MONTREAL QUEBEC H2A 1Y4
06	ORTHOSPORT CANADA (1997) INC. 4051 RUE STE-CATHERINE O. WESTMOUNT QUEBEC H3Z 3J8
06	2330-2029 QUEBEC INC. (MEDICUS) 5135, 10E AVENUE MONTREAL QC H1Y 2G5
06	ORTHO-DURO INC 2540 BOUL HENRI-BOURASSA E. MONTREAL QC H2B 1V2
06	APPAREILS ORTHOPEDIQUES B.B.G. INC. 5930 RUE SHERBROOKE O. MONTREAL QC H4A 1X7
06	9149-7362 QUEBEC INC (ACTION-ORTHO SANTE) 1560 AVENUE DOLLARD LASALLE QC H8N 1T6
06	9038-7911 QUEBEC INC (ACTIMED) 771 BOUL DECARIE SAINT-LAURENT QC H4L 3L3

**LISTE DES LABORATOIRES D'ORTHÈSES ET PROTHÈSES
PAR RÉGION ADMINISTRATIVE**

<u>Région</u>	<u>Montréal (suite)</u>
06	9073-1704 QUEBEC INC (SERVICES ORTHOPEDIQUES J.M.) 3363 RUE ONTARIO EST MONTREAL QC H1W 1S1
06	ORTHESE PASCALE HUDON 4545 AVENUE WALKLEY # 7 MONTREAL QC H4B 2K8
06	LES CLINIQUES ORTHESIUM INC. 5945, BOUL GOUIN OUEST MONTREAL QC H4J 1E5
06	LABORATOIRE ORTHO. ST-LAURENT INC. 1435 RUE DU COLLEGE SAINT-LAURENT QC H4L 2L5
06	ORTHESE BIOVELOCITE 10209 AV. DU PARC-GEORGES MONTREAL QC H1H 4Y2

<u>Région</u>	<u>Outaouais</u>
07	LES ORTHESES V.R.A.M. INC 87 BOUL ST-RAYMOND GATINEAU QUEBEC J8Y 1S6
07	LAB. ORTHOPEDIQUE PRO-ORTHOTEK INC. 665 BOUL DE LA GAPPE GATINEAU QC J8T 8G1
07	4340850 CANADA INC (CLINIQUE D'ORTHESES NAMAC) 332, RUE MAIN GATINEAU QC J8P 5K3

<u>Région</u>	<u>Abitibi-Témiscamingue</u>
08	STEPHANIE MENARD, ORTHESISTE 1-51 13E RUE ROUYN-NORANDA QC J9X 5H6

<u>Région</u>	<u>Chaudière-Appalaches</u>
12	ORTHESE & PROTHESE DE BEAUCE INC. 543, 90E RUE E. ST-GEORGES QUEBEC G5Y 3L1
12	SERVICE ORTHOPEDIQUE REGIONAL INC. 6616 RUE ST-GEORGES LEVIS QUEBEC G6V 4H1
12	9069-0421 QUEBEC INC. (CLINIQUE & LAB ORTHO.DE L'AMIANTE) 16 RUE DUMAIS S. THETFORD MINES QC G6G 3P9
12	9137-0080 QUEBEC INC (ORTHESES BIONICK) 5500, BOUL DE LA RIVE-SUD, BUREAU 140 LEVIS QC G6V 4Z2

**LISTE DES LABORATOIRES D'ORTHÈSES ET PROTHÈSES
PAR RÉGION ADMINISTRATIVE**

<u>Région</u>	<u>Laval</u>
13	ARTHRO-MED INC. 1769 BOUL. DES LAURENTIDES LAVAL QC H7M 2P5
13	ORTHOCONCEPT 2008 INC. 2101 BOUL. LE CARREFOUR, SUITE 100 LAVAL QC H7S 2J7
13	LABORATOIRE PODOTECH INC. 4707, BOUL. DES LAURENTIDES, SUITE 103 LAVAL QC H7K 3G4

<u>Région</u>	<u>Lanaudière</u>
14	CENTRE ORTHOPEDIQUE JOLY INC. 985 RUE PAPINEAU JOLIETTE QUEBEC J6E 2L8
14	ORTHESES PROTHESES TERREBONNE 1620 CH GASCON TERREBONNE QC J6X 3A3
14	LABORATOIRE BI-OP INC. 30 CH. DU GOLF OUEST SAINT-CHARLES-BORROMEE QC J6E 8X6
14	CHAUSSURES VILLENEUVE INC. 123 BOUL INDUSTRIEL REPENTIGNY QC J6A 7K4

<u>Région</u>	<u>Laurentides</u>
15	EQUILLIBRUM INC. 500 BOUL INDUSTRIEL LOCAL 6 ST-EUSTACHE QC J7R 5V3
15	TRIMETRIX 32 RUE DUBOIS ST-EUSTACHE QC J7P 4W9
15	C. E. O. MEDIC ENR. 70 RUE DUBOIS, BUREAU 110 ST-EUSTACHE QC J7P 4W9
15	BIOTONIK LABORATOIRE ORTHOPEDIQUE 985 RUE PAUL-SICOTTE SAINTE-THERESE QC J7E 4Z8

<u>Région</u>	<u>Montérégie</u>
16	ORTHESE-PROTHESE RIVE-SUD INC. 127 RUE ST-LOUIS LEMOYNE QUEBEC J4R 2L3
16	CENTRE ORTHESES/PROTHESES MANUS LTEE 22A RUE ELLICE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD QC J6T 1C9
16	ORTHESE-PROTHESE RIVE SUD INC. 310-900 BOUL. DU SEMINAIRE NORD ST-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3A 1C3
16	ORTHESE-PROTHESE RIVE-SUD INC. 44 RUE ST-CHARLES SUD GRANBY QC J2G 6Z7

**LISTE DES LABORATOIRES D'ORTHÈSES ET PROTHÈSES
PAR RÉGION ADMINISTRATIVE**

<u>Région</u>	<u>Montréal (suite)</u>
16	9018-8616 QUEBEC INC. (ORTHESE PLUS) 127 BOUL SIR-WILFRID-LAURIER ST-BASILE-LE-GRAND QC J3N 1M2
16	ORTOECH INC. 5-3250 BOUL ROME BROSSARD QC J4Y 1V9
16	ORTHO-ACTION INC. 3288 BOUL. TASCHEREAU GREENFIELD PARK QC J4V 2H6
16	LABORATOIRE M.P. LANGELIER INC. (LABORATOIRE LANGELIER-LANOUE) 200-675 BOUL SIR-WILFRID-LAURIER BELOEIL QC J3G 4J1
16	9096-1251 QUEBEC INC. (SPORTHOTEC) 160-72 BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE CHATEAUGUAY QC J6K 4Y7
16	G.O. MEDICAL 1042, RUE DE PARFONDEVAL BOUCHERVILLE QC J4B 6C2
16	LABORATOIRE JULIEN PAUL INC. 49 RUE GEORGE SOREL-TRACY QC J3P 1B9
16	L'HABEL ORTHESE 8323 RUE OUMET BROSSARD QC J4Y 3B3
16	CLINIQUE & LABORATOIRE D'ORTHESES J.B. INC. 118, AVENUE SAINT-CHARLES VAUDREUIL-DORION QC J7V 2K6
16	ORTHESE CONSEIL 2082, BOUL. INDUSTRIEL CHAMBLY QC J3L 4V2

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 8

Dressez un état de situation sur la méthode de calcul utilisée pour la détermination de la coassurance et la franchise.

RÉPONSE NO 8

Voir tableau ci-joint.

**Évolution des paramètres de contribution*
Régime public d'assurance médicaments**

Adhérents	Personnes de 65 ans et plus					PAFDR** sans contraintes sévères à l'emploi
	SRG maximal (100 %)	SRG presque maximal (de 94 % à 99 %)	SRG partiel (de 1 % à 93 %)	Aucun SRG (0 %)		
Franchise mensuelle (\$)						
1997	8,33	8,33	8,33	8,33	8,33	8,33
2002	9,13	8,33	9,13	9,13	9,13	8,33
2003	9,60	8,33	8,33	9,60	9,60	8,33
2004	10,25	8,33	8,33	10,25	10,25	8,33
2005	11,90	0	8,33	11,90	11,90	8,33
2006	12,10	0	8,33	12,10	12,10	8,33
2007	14,10	0	0	14,10	14,10	0
2008	14,30	0	0	14,30	14,30	0
2009	14,95	0	0	14,95	14,95	0
2010	16,00	0	0	16,00	16,00	0
2011	16,00	0	0	16,00	16,00	0
2012	16,25	0	0	16,25	16,25	0
Coassurance						
1997	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %
2002	27,4 %	25 %	27,4 %	27,4 %	27,4 %	25 %
2003	28 %	25 %	25 %	28 %	28 %	25 %
2004	28,5 %	25 %	25 %	28,5 %	28,5 %	25 %
2005	28,5 %	0 %	25 %	28,5 %	28,5 %	25 %
2006	29 %	0 %	25 %	29 %	29 %	25 %
2007	30 %	0 %	0 %	30 %	30 %	0 %
2008	31 %	0 %	0 %	31 %	31 %	0 %
2009	32 %	0 %	0 %	32 %	32 %	0 %
2010	32 %	0 %	0 %	32 %	32 %	0 %
2011	32 %	0 %	0 %	32 %	32 %	0 %
2012	32 %	0 %	0 %	32 %	32 %	0 %
Contribution mensuelle maximale (\$)						
1997	62,49	16,66	41,66	41,66	62,49	16,66
2002	68,50	16,66	45,67	45,67	68,50	16,66
2003	69,92	16,66	16,66	46,17	69,92	16,66
2004	71,42	16,66	16,66	46,67	71,42	16,66
2005	71,42	0	16,66	46,67	71,42	16,66
2006	73,42	0	16,66	47,51	73,42	16,66
2007	75,33	0	0	48,27	75,33	0
2008	77,21	0	0	48,99	77,21	0
2009	79,53	0	0	49,97	79,53	0
2010	80,25	0	0	49,97	80,25	0
2011	80,25	0	0	49,97	80,25	0
2012	82,66	0	0	50,97	82,66	0

Source : Communiqués RAMQ.

* Pour l'année 1997, il s'agit des paramètres au 1^{er} janvier 1997. À partir de 2002, ce sont les paramètres au 1^{er} juillet de chaque année.

** Prestataires d'une aide financière de dernier recours.

Remarques :

- La première indexation des paramètres de contribution est survenue le 1^{er} juillet 2002.
- Depuis le début du régime, des catégories d'assurés ont bénéficié de réduction du niveau des paramètres de contribution :
 - les enfants et étudiants de 18 à 25 ans assurés par le régime public d'assurance médicaments ont toujours été exemptés de contribution à l'achat de médicaments;
 - les prestataires d'une aide financière de dernier recours avec contraintes sévères à l'emploi sont totalement exemptés de contribution depuis le 1^{er} octobre 1999 alors que ceux sans contraintes sévères à l'emploi sont exemptés depuis le 1^{er} juillet 2007;
 - les personnes de 65 ans ou plus recevant le SRG maximum ne paient plus de contribution à l'achat de médicaments depuis le 1^{er} juillet 2005;
 - les personnes de 65 ans ou plus recevant de 94 % à 99 % du SRG maximum ont bénéficié de paramètres de contribution réduits à partir du 1^{er} mars 2003, soit les mêmes paramètres de contribution que les PAFDR sans contraintes sévères à l'emploi; depuis le 1^{er} juillet 2007, elles ne paient plus de contribution à l'achat de médicaments.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 9

Indiquez la ventilation du budget du programme d'assurance médicaments pour 2012-2013, le coût total de la franchise et de la coassurance, le nombre de bénéficiaires pour :

- a. les personnes vivant de la sécurité du revenu et aptes au travail;
- b. les personnes vivant de la sécurité du revenu et inaptés au travail;
- c. les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti;
- d. les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti maximum;
- e. les personnes âgées qui ne reçoivent aucun supplément du revenu;
- f. les adhérents (adultes, étudiants, etc.);
- g. autres clientèles.

RÉPONSE NO 9

En raison de la non-disponibilité des données de décembre 2012 à mars 2013, la période d'avril 2012 à novembre 2012 est présentée.

Voir tableaux ci-joints.

Question 9

SOMMAIRE DU RÉGIME PUBLIC D'ASSURANCE MÉDICAMENTS

Avril 2012 à novembre 2012 (*)

CLIENTÈLE	NOMBRE DE PARTICIPANTS (****)	COÛT BRUT (M\$)	COÛT RAMQ (M\$)	FRANCHISE (M\$)	COASSURANCE (M\$)
PRESTATAIRES D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS					
PAFDR adulte	151 226	117,4	117,4	-	-
PAFDR adulte (CSE) (**)	124 895	337,0	337,0	-	-
PAFDR moins de 18 ans	50 443	12,9	12,9	-	-
PAFDR étudiant 18-25 ans	4 300	1,2	1,2	-	-
Revendicateur de statut de réfugié (****)	2 218	0,9	0,9	-	-
Sous-total	333 082	469,4	469,4	-	-
PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS					
SRG max	33 478	64,6	64,6	-	-
SRG 94%	34 346	64,7	64,7	-	-
SRG partiel	421 885	710,7	576,8	50,7	83,2
Sans SRG	594 621	799,9	582,5	69,2	148,2
Sous-total	1 084 329	1 639,9	1 288,7	119,8	231,4
ADHÉRENTS					
AD adulte	852 727	579,7	421,0	68,5	90,2
AD moins de 18 ans et dépendant handicapé	153 913	37,5	37,5	-	-
AD étudiant 18-25 ans	29 337	8,5	8,5	-	-
Sous-total	1 035 977	625,7	467,0	68,5	90,2
AUTRES (***)		2,2	2,2	-	-
ENSEMBLE	2 453 387	2 737,2	2 227,3	188,4	321,6

(*) Excluant les recouvrements et le versement de sommes forfaitaires aux pharmaciens

(**) Contraintes sévères à l'emploi

(***) Autres programmes confiés à la RAMQ: MTS, Tuberculose, Achats de lits, Prestation de service pour contraception orale d'urgence, Honoraires pharmaceutiques reliés à la pandémie de grippe AH1N1

(****) Nombre de personnes ayant bénéficié du régime public d'assurance médicaments

(*****) Depuis le 30 juin 2012

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 10

Indiquer le nombre d'enfants (0 - 18 ans) bénéficiant du régime d'assurance médicaments pour 2012-2013.

RÉPONSE NO 10

Pour l'exercice 2011-2012, 265 358 enfants de moins de 18 ans ont bénéficié¹ du régime public d'assurance médicaments. Pour les huit premiers mois de l'exercice 2012-2013, 204 356 enfants de moins de 18 ans ont aussi bénéficié¹ du régime public d'assurance médicaments.

**Nombre d'enfants de moins de 18 ans
ayant bénéficié du régime public d'assurance médicaments**

2011-2012	Avril 2012- novembre 2012
265 358	204 356

¹ Ces enfants ont reçu au moins une ordonnance de médicaments dans le cadre du régime public d'assurance médicaments durant la période.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 11

Indiquez la croissance en pourcentage des coûts des médicaments assurés pour 2012-2013 et ajoutez les prévisions pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 11

En 2012-2013, la prévision du coût net des médicaments était de 3 357,9 M\$, soit une augmentation de 2,4 % par rapport à l'année précédente.

Croissance en pourcentage des coûts de médicaments assurés

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Prévisions ¹ 2012-2013
Coûts nets (en M\$)	3 185,5	3 216,5	3 279,7	3 357,9
Croissance	5,7 %	1,0 %	2,0 %	2,4 %

¹ Les prévisions ont été ajustées pour tenir compte des différentes mesures de réduction des coûts des médicaments.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 12

Indiquez les économies attendues en 2013-2014 avec l'utilisation des médicaments génériques.

RÉPONSE NO 12

Estimé des économies nettes réalisées sur le prix des médicaments génériques

	2011-2012* (1^{er} avril)	2012-2013 (1^{er} avril)	2013-2014
	M\$	M\$	M\$
Économies nettes	118	175	190

* Économies cumulatives au terme de l'exercice 2011-2012

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 13

Indiquez le nombre de médicaments génériques qui font exception à la règle d'établissement des prix :

- a. Nombre de médicaments génériques dans cette situation;
 - b. Montant remboursé par la RAMQ;
 - c. Estimation du montant qui a dû être payé par le patient.
-

RÉPONSE NO 13

- a. À la Liste de médicaments du 15 novembre 2012, on dénombre 198 produits (DIN) génériques pour lesquels un PMP (prix maximum payable) a été imposé.
- b. Un montant totalisant 28 334 450 \$¹ a été remboursé par le Régime public d'assurance médicaments pour ces produits génériques entre le 1^{er} décembre 2011 et le 30 novembre 2012.
- c. Un montant de 3 328 367 \$ a été payé, entre le 1^{er} décembre 2011 et le 30 novembre 2012, par les assurés de la RAMQ pour ces produits génériques afin de couvrir la différence entre le prix de vente garanti soumis par le fabricant et le prix maximum payable.

¹C'est le montant net payé par la Régie après contribution pour la période où ces médicaments étaient soumis au PMP.

À noter que certains de ces médicaments génériques auraient pu ne pas être soumis au PMP pendant une partie de la période d'étude et qui le sont devenus à la liste du 15 novembre 2012. Les coûts correspondants n'ont pas été considérés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 14

Indiquez le montant remboursé pour des médicaments génériques qui respectent la règle d'établissement des prix.

RÉPONSE NO 14

Un montant de 1 020 298 209 \$¹ a été remboursé par le RPAM entre le 1^{er} décembre 2011 et le 30 novembre 2012 pour les produits génériques non soumis à un PMP (prix maximum payable) à la Liste de médicaments en vigueur le 15 novembre 2012.

¹ C'est le montant net payé par la Régie après contribution pour la période où ces médicaments n'étaient pas soumis au PMP.

À noter que certains de ces médicaments génériques auraient pu être soumis au PMP pendant une partie de la période d'étude mais qui ne le sont plus au 15 novembre 2012. Les coûts correspondants n'ont pas été considérés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 15

Indiquez le nombre de médicaments innovateurs qui font exception à la règle d'établissement des prix :

- a. Nombre de médicaments innovateurs dans cette situation;
- b. Montant remboursé par le RAMQ;
- c. Estimation du montant qui a dû être payé par le patient.

RÉPONSE NO 15

- a. À la Liste de médicaments du 15 novembre 2012, on dénombre 44 produits (DIN) innovateurs pour lesquels un PMP (prix maximum payable) a été imposé.
- b. Un montant totalisant 7 639 125 \$¹ a été remboursé par le RPAM entre le 1^{er} décembre 2011 et le 30 novembre 2012 pour ces produits innovateurs.
- c. Un montant de 413 554 \$ a été payé, entre le 1^{er} décembre 2011 et le 30 novembre 2012, par les assurés de la RAMQ pour ces produits innovateurs afin de couvrir la différence entre le prix de vente garanti soumis par le fabricant et le prix maximum payable.

¹ C'est le montant net payé par la Régie après contribution pour la période où ces médicaments étaient soumis au PMP.

À noter que certains de ces médicaments innovateurs auraient pu ne pas être soumis au PMP pendant une partie de la période d'étude et qui le sont devenus à la liste du 15 novembre 2012. Les coûts correspondants n'ont pas été considérés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 16

Indiquez le montant remboursé pour des médicaments d'exception pour 2012-2013.

RÉPONSE NO 16

Pour l'année civile 2011, le montant remboursé (coût du médicament) pour des médicaments d'exception est de 731,8 M\$¹. En ce qui concerne les 11 premiers mois de l'année civile 2012, le montant remboursé est de 790,9 M\$¹.

¹ Ce montant ne comprend pas les honoraires payés aux pharmaciens.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 17

Indiquez le montant remboursé pour des médicaments génériques pour 2012-2013.

RÉPONSE NO 17

Pour l'année civile 2011, le montant remboursé (coût du médicament) pour des médicaments génériques est de 656,7 M\$¹. En ce qui concerne les onze premiers mois de l'année civile 2012, le montant remboursé est de 620,3 M\$¹.

¹Ce montant ne comprend pas les honoraires payés aux pharmaciens.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 18

Indiquez le montant remboursé pour des médicaments innovateurs pour 2012-2013.

RÉPONSE NO 18

Pour l'année civile 2011, le montant remboursé (coût du médicament) pour des médicaments innovateurs est de 2 248,5 M\$¹. En ce qui concerne les onze premiers mois de l'année civile 2012, le montant remboursé est de 2 101,1 M\$¹.

¹Ce montant ne comprend pas les honoraires payés aux pharmaciens.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 19

Indiquez le nombre de médicaments et produits retirés de la Liste des médicaments depuis 31 août 2012, le nom du médicament ou du produit et le motif du retrait.

RÉPONSE NO 19

En raison de la non-disponibilité des données de décembre 2012 à mars 2013, la période du 31 août 2012 au 30 novembre 2012 est présentée.

Le nombre de produits retirés de la Liste de médicaments entre le 31 août 2012 et le 30 novembre 2012 s'élève à 82. La marque de commerce ou la dénomination commune, le DIN et le motif du retrait des produits concernés sont présentés dans le tableau ci-joint.

Voir tableau ci-joint.

Produits retirés de la Liste de médicaments entre le 31 août 2012 et le 30 novembre 2012 et motif(s) du retrait (Question particulière 19-Étude des crédits 2013-2014)

PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*
Apo-Clonidine	868949	1	Nu-Gemfibrozil 600 mg	2058464	1	Polyvalent-Acariens	889725	1
Apo-Hydroxyurea	2247937	1	Nu-Ibuprofen	2020726	1	Polyvalent-Acariens	99000423	1
Apo-Naproxen SR 750 mg	2177072	1	Nu-Indapamide	2223597	1	Prinzide	2108194	1
Baraclude	2282232	1	Nu-Indo	865869	1	Protifar	99100415	1
Ketek	2247520	1	Nu-Indo 25 mg	865850	1	Sandoz Acebutolol	2257599	1
Maxalt	2240520	1	Nu-Kétocon	2122197	1	Sandoz Acebutolol	2257602	1
Mylan-Amilazide	2257378	1	Nu-Levocarb	2182823	1	Sandoz Acebutolol	2257610	1
NG-Citalopram	2322781	1	Nu-Levocarb	2182831	1	Taro-Enalapril	2300117	1
NG-Citalopram	2322803	1	Nu-Metoclopramide	2143275	1	Taro-Enalapril	2300125	1
Nu-Acyclovir	2197413	1	Nu-Metoclopramide	2143283	1	Taro-Enalapril	2300133	1
Nu-Acyclovir	2197421	1	Nu-Metop 100 mg	865613	1	Taro-Enalapril	2300141	1
Nu-Atenol	886114	1	Nu-Metop 50 mg	865605	1	Temodal	2312816	1
Nu-Atenol	886122	1	Nu-Moclobemide	2237111	1	Thelin	2295636	1
Nu-Baclofen	2136090	1	Nu-Pen-VK	717568	1	Travatan	2244896	1
Nu-Baclofen	2136104	1	Nu-Pindol	886130	1			
Nu-Buspirone	2207672	1	Nu-Pirox	865761	1			
Nu-Capto	1913824	1	Nu-Pirox	865788	1			
Nu-Capto	1913832	1	Nu-Prazo	1913794	1			
Nu-Capto	1913840	1	Nu-Prazo	1913808	1			
Nu-Capto	1913859	1	Nu-Prazo	1913816	1			
Nu-Clonidine	1913220	1	Nu-Propranolol 20 mg	2044692	1			
Nu-Clonidine	1913786	1	Nu-Propranolol 40 mg	2044706	1			
Nu-Cyclobenzaprine	2171848	1	Nu-Sotalol	2163772	1			
Nu-Diltiaz-CD	2231052	1	Nu-Sotalol	2200996	1			
Nu-Diltiaz-CD	2231053	1	Nu-Sulindac	2042576	1			
Nu-Diltiaz-CD	2231054	1	Nu-Terazosin	2233047	1			
Nu-Divalproex	2239517	1	Nu-Terazosin	2233048	1			
Nu-Divalproex	2239518	1	Nu-Terazosin	2233049	1			
Nu-Divalproex	2239519	1	Nu-Terazosin	2233050	1			
Nu-Domperidone	2231477	1	Nu-Timol	2044617	1			
Nu-Fluoxétine	2192756	1	Nu-Timolol	2044609	1			
Nu-Flurbiprofen	2020661	1	Nu-Trazodone-D	2165406	1			
Nu-Flurbiprofen	2020688	1	Nu-Valproic	2237830	1			
Nu-Gemfibrozil 300 mg	2058456	1	Polycal	99100414	1			

* Description du motif de retrait

1 - À la demande du fabricant

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 20

Indiquez le temps de réponse moyen des demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception.

RÉPONSE NO 20

Au 30 novembre 2012, 96,8 % des demandes de médicaments ont été traitées en 48 heures ou moins. Une attention particulière est accordée aux médicaments devant être fournis d'urgence : ces derniers sont traités dans un délai inférieur à 24 heures dans une proportion de 99,5 %.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 21

Indiquez le nombre de médecins actifs :

- a. En CLSC;
- b. En centre hospitalier;
- c. En CHSLD

RÉPONSE NO 21

<u>Type de centre</u>	<u>Nombre de médecins</u>		
	<u>au 31 mars 2011</u>	<u>au 31 mars 2012</u>	<u>au 30 novembre 2012</u>
CLSC	3 510	3 850	3 564
CH	13 356	13 873	13 959
CHSLD	158	174	162
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	14 666	15 235	15 294

* : Un médecin peut être actif dans plusieurs endroits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 22

Concernant la rémunération des médecins omnipraticiens, indiquer :

- Budget total pour 2013-2014;
- Ventilation des dépassements estimés pour l'année 2012-2013
- Rémunération moyenne, en précisant le montant reçu pour la composante technique.

RÉPONSE NO 22

	<u>2012-2013</u>
Crédits initiaux	2 037,7 M\$
Modification au budget	46,8 M\$
	<hr/>
Dépense probable	<u>2 084,5 M\$</u>
 Revenus moyens des médecins omnipraticiens incluant la composante technique Pour la période du 1 ^{er} avril 2011 au 31 mars 2012	
	2011-2012
Revenus moyens bruts :	241 519 \$
Frais de cabinet :	42 733 \$
Revenus moyens nets :	198 786 \$

Seuls les médecins qui gagnent un revenu minimal de 8 269 \$ pour chacun des trimestres et un revenu annuel minimal de 74 238 \$ sont retenus.

Les revenus provenant de la CSST sont inclus sauf l'expertise médicale.

Les frais de cabinet correspondent à 35 % des revenus en cabinet privé. Ce pourcentage est historique et n'a pas fait l'objet de révision récente.

Les revenus présentés n'incluent pas la majoration payée aux médecins en régions. Avec cette majoration, le revenu moyen brut passe à 251 444 \$ et le revenu moyen net à 208 711 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 23

Concernant la rémunération des médecins spécialistes, indiquer :

- a. budget total pour 2013-2014;
- b. ventilation des dépassements estimés pour l'année 2012-2013.
- c. Rémunération moyenne, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.

RÉPONSE NO 23

	<u>2012-2013</u>
Crédits initiaux	3 443,2 M\$
Modification au budget	(11,7) M\$
	<hr/>
Dépense probable	<u>3 431,5 M\$</u>

Voir le tableau ci-joint pour la rémunération moyenne d'un médecin spécialiste par spécialité.

**Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste, par spécialité,
en précisant le montant reçu pour la composante technique**

Revenus moyens des médecins spécialistes
du 1er avril 2011 au 31 mars 2012

Spécialité	Nombre	Revenus moyens bruts	Frais de cabinet	Revenus moyens nets
Allergie	56	290 304 \$	49 602 \$	240 701 \$
Cardiologie	397	436 079 \$	16 972 \$	419 107 \$
Dermatologie	147	350 543 \$	87 036 \$	263 506 \$
Gastroentérologie	183	404 522 \$	19 083 \$	385 439 \$
Pneumologie	193	353 666 \$	7 353 \$	346 313 \$
Médecine interne	390	343 644 \$	5 450 \$	338 194 \$
Physiatrie	64	331 353 \$	64 405 \$	266 948 \$
Neurologie	214	302 856 \$	24 685 \$	278 171 \$
Pédiatrie	513	309 731 \$	28 469 \$	281 262 \$
Psychiatrie	925	291 237 \$	5 762 \$	285 475 \$
Radio-oncologie	93	353 816 \$	506 \$	353 310 \$
Néphrologie	151	305 910 \$	5 270 \$	300 640 \$
Endocrinologie	130	256 546 \$	26 513 \$	230 033 \$
Rhumatologie	88	263 177 \$	40 295 \$	222 882 \$
Santé communautaire	144	205 726 \$	1 087 \$	204 639 \$
Gériatrie	58	313 691 \$	1 \$	313 691 \$
Médecine d'urgence	111	296 541 \$	536 \$	296 006 \$
Spécialités médicales	3857	323 532 \$	17 303 \$	306 229 \$
Anesthésiologie	597	398 773 \$	890 \$	397 883 \$
Chirurgie générale	473	390 919 \$	12 820 \$	378 099 \$
Chirurgie orthopédique	271	426 932 \$	10 087 \$	416 845 \$
Chirurgie plastique	89	345 971 \$	12 985 \$	332 986 \$
Obstétrique-gynécologie	401	473 173 \$	104 702 \$	368 471 \$
Neurochirurgie	59	445 468 \$	2 961 \$	442 507 \$
Ophtalmologie	277	548 240 \$	72 039 \$	476 201 \$
Oto-rhino-laryngologie	187	372 071 \$	46 082 \$	325 989 \$
Urologie	150	419 933 \$	37 250 \$	382 682 \$
Chirurgie cardio-vasculaire et thoracique	61	574 468 \$	1 161 \$	573 307 \$
Spécialité chirurgicales	1968	440 494 \$	43 874 \$	396 620 \$
Anatomo-pathologie	199	325 711 \$	756 \$	324 955 \$
Microbiologie	165	301 096 \$	1 466 \$	299 630 \$
Biochimie	51	263 285 \$	822 \$	262 463 \$
Héмато-oncologie	218	346 475 \$	793 \$	345 683 \$
Radiologie	524	624 825 \$	132 100 \$	492 726 \$
Médecine nucléaire	93	357 509 \$	- \$	357 509 \$
Génétique	18	328 101 \$	189 \$	327 911 \$
Spécialités laboratoire	1268	449 542 \$	55 072 \$	394 470 \$
Ensemble	7 690	380 083 \$	29 056 \$	351 027 \$

Seuls les médecins qui gagnent un revenu minimal de 11 213 \$ pour chacun des trimestres et un revenu annuel minimal de 100 659 \$ sont retenus.

Les revenus provenant de la CSST sont inclus sauf l'expertise médicale.

Les frais de cabinet correspondent à 35 % des revenus en cabinet privé sauf pour la radiologie où ces frais sont calculés à 70 %.

Ces pourcentages sont historiques et n'ont pas fait l'objet de révision récente.

Les frais de cabinet provenant de la procréation assistée sont calculés distinctement par acte pour les revenus en cabinet privé des obstétriciens-gynécologues.

Les revenus présentés n'incluent pas la majoration payée aux médecins en régions. Avec cette majoration, le revenu moyen brut pour l'ensemble des médecins spécialistes passe à 390 229 \$ et le revenu moyen net à 361 173 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 24

Indiquez le montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens pour 2012-2013 et prévisions pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 24

En raison de la non-disponibilité des données de décembre 2012 à mars 2013, la période d'avril 2012 à novembre 2012 est présentée pour la dernière année.

Période	Honoraires aux pharmaciens
2008-2009	889,1 M\$
2009-2010	956,3 M\$
2010-2011	1 010,1 M\$
2011-2012	1 070,9 M\$
Avril 2012 à novembre 2012	741,2 M\$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 25

Indiquez le nombre de médecins ayant atteint leurs plafonds trimestriels. Précisez le nombre de fois, les domaines de pratique, etc.

RÉPONSE NO 25

Nombre de médecins : 16 (du 1^{er} mars 2012¹ au 30 novembre 2012)

Nombre de fois : 20

Domaine de pratique : Le plafonnement sur la base de trimestres concerne les médecins omnipraticiens seulement.

Avec le renouvellement de l'entente, les modalités d'application de plafond ont été modifiées de façon importante. Ainsi, depuis le 1^{er} décembre 2006, la rémunération relative aux services dispensés à un patient vulnérable inscrit auprès d'un omnipraticien et toute la rémunération du médecin qui a inscrit au moins 200 patients vulnérables n'est plus sujette à l'application du plafond. Depuis le 1^{er} janvier 2007, s'ajoutent également au décompte des 200 patients tous les enfants de 63 mois et moins.

¹ Il est à noter que le premier trimestre débute au 1^{er} mars et non au 1^{er} avril. Il s'agit d'une particularité découlant des ententes de rémunération afférentes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 26

Dressez un état de situation concernant les ruptures de stock de médicaments.

RÉPONSE NO 26

Année ¹	TOTAL
	Produits ²
2008	60
2009	89
2010	240
2011	207
2012 (au 30 novembre)	154

Dans la majorité des cas, la Régie donne suite aux constats de ruptures de stock. Les pharmaciens sont alors informés par Infolettre et des produits substitués sont suggérés. Ces décisions sont appuyées sur des critères de gravité de la maladie, de volume de consommation et des traitements alternatifs à partir de médicaments déjà inscrits à la *Liste de médicaments*.

¹ Ces données réfèrent à une année civile.

² Ces données n'incluent pas celles liées aux ruptures d'approvisionnement des médicaments en établissement. Les médicaments obtenus lors d'une hospitalisation ou d'un hébergement prolongé sont payés dans le cadre de l'assurance hospitalisation administrée par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 27

Dressez un état de situation sur l'encadrement de certaines pratiques des COOP de santé.

RÉPONSE NO 27

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
(question 106, volet services sociaux du 2^e parti d'opposition)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 28

Indiquez les sommes supplémentaires qui seront allouées pour la rémunération des pharmaciens en vertu des nouvelles responsabilités qui leurs sont dévolues par la Loi 41. Ventilez par responsabilités.

RÉPONSE NO 28

Cette question est en cours de négociation entre le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) et l'Association Québécoise des Pharmaciens Propriétaires (AQPP).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 29

Indiquez les économies attendues par une renégociation de la marge bénéficiaire des distributeurs de produits pharmaceutiques. Indiquez cela représente quelle part du 336 M\$ d'économies projetées et précisez quelle sera la démarche.

RÉPONSE NO 29

Le discours du budget prononcé le 20 novembre 2012 prévoit une révision de la marge bénéficiaire des grossistes. Des discussions devront avoir lieu avec les deux associations représentant les grossistes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières -

QUESTION NO 30

Indiquez les économies prévues pour le Québec s'il se joint à l'initiative canadienne pour l'achat de cinq molécules génériques en vrac.

RÉPONSE NO 30

Pour le moment, le Québec ne participe pas à la démarche pancanadienne concernant les médicaments génériques. La mise en oeuvre de l'approche retenue par les provinces est amorcée. Il apparaît cependant difficile de prévoir, à ce moment-ci, les résultats qui seront obtenus par les provinces participantes.

Notons qu'en vertu de l'engagement réglementaire du fabricant, tout fabricant doit soumettre au régime québécois un prix qui correspond au meilleur prix consenti au Canada. Si le prix d'un médicament devenait inférieur au prix québécois, dans une autre province, le fabricant serait alors invité à soumettre un prix conforme à son engagement.

RÉPONSES AUX QUESTIONS
DU DEUXIÈME PARTI D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 1

Liste des services médicaux assurés en 2010-2011 et en 2011-2012 et dépenses effectuées pour chacun de ces services.

RÉPONSE NO 1

Les services médicaux assurés sont ceux qui sont requis au point de vue médical et qui sont rendus par les médecins omnipraticiens et les médecins spécialistes en établissement, en cabinet privé ou au domicile des malades. Ces services sont, entre autres :

- les visites et les examens;
- les consultations;
- les traitements psychiatriques;
- les actes diagnostiques et thérapeutiques;
- la chirurgie;
- la radiologie;
- l'anesthésie.

La plupart des services de laboratoire et certains examens spécialisés, tels l'ultrasonographie, la thermographie, la tomodensitométrie, l'usage des radionucléides in vivo et l'imagerie par résonance magnétique, ne sont assurés qu'en centre hospitalier.

Voir tableaux ci-joint pour les coûts 2010-2011 et 2011-2012 de ces services assurés.

Depuis le 5 août 2010, les services listés ci-dessus et effectués dans le cadre d'un traitement de procréation assistée sont des services assurés. Il en est de même pour les échographies effectuées en cabinet et requises à des fins de procréation médicalement assistée.

Dépenses des services médicaux 2010-2011 *

<u>Type de rémunération</u>	<u>Type de service</u>	<u>000 \$</u>	<u>%</u>
Rémunération à l'acte et mixte	Examen et visite	1 489 678	49,49%
	Chirurgie	531 864	17,67%
	Consultation	351 555	11,68%
	Diagnostique et thérapeutique (PDT)	342 636	11,38%
	Radiologie diagnostique	190 030	6,31%
	Medico-administratif	43 363	1,44%
	Anesthésie - réanimation	39 861	1,32%
	Frais de déplacement	8 069	0,27%
	Autres	13 263	0,44%
	<i>Sous-total à l'acte (médecine et mixte)</i>	<i>3 010 319</i>	<i>100,00%</i>
	Frais de garde	354 904	
	Rémunération mixte à forfait	431 592	
	Services de laboratoire	100 416	
	Forfaitaires, Hors Québec, ajustements, ...	177 118	
	sous-total (rémunération à l'acte et mixte)	4 074 349	
Rémunération à salaire et à la vacation			
. Vacation et honoraires		292 940	
. Salaire et honoraires fixes		85 390	
	sous-total (salaire et vacation)	378 330	
Rémunération à forfait et à primes			
. Forfaits		110 527	
. Primes		16 888	
	sous-total (forfaits et primes)	127 415	
Groupe de médecine familiale		46 788	
Avantages prévus au régime			
. Mesures incitatives et particulières		41 642	
. Assurance responsabilité professionnelle		49 310	
	sous-total (avantages prévus au régime)	90 952	
Autres programmes			
. Rémunération des résidents en médecine		187 213	
TOTAL Services médicaux 2010-2011		4 905 047	

* : dépenses estimées 2010-2011

Dépenses des services médicaux 2011-2012 *

<u>Type de rémunération</u>	<u>Type de service</u>	<u>000 \$</u>	<u>%</u>
Rémunération à l'acte et mixte	Examen et visite	1 625 915	49,05%
	Chirurgie	609 338	18,38%
	Consultation	390 413	11,78%
	Diagnostique et thérapeutique (PDT)	375 710	11,33%
	Radiologie diagnostique	203 805	6,15%
	Medico-administratif	44 547	1,34%
	Anesthésie - réanimation	44 141	1,33%
	Frais de déplacement	8 430	0,25%
	Autres	12 464	0,38%
	<i>Sous-total à l'acte (médecine et mixte)</i>	3 314 761	100,00%
	Frais de garde	355 196	
	Rémunération mixte à forfait	503 839	
	Services de laboratoire	144 036	
	Forfaitaires, Hors Québec, ajustements, ...	179 809	
	sous-total (rémunération à l'acte et mixte)	4 497 641	
Rémunération à salaire et à la vacation			
. Vacation et honoraires		315 880	
. Salaire et honoraires fixes		84 696	
	sous-total (salaire et vacation)	400 576	
Rémunération à forfait et à primes			
. Forfaits		119 901	
. Primes		16 980	
	sous-total (forfaits et primes)	136 881	
Groupe de médecine familiale		54 839	
Avantages prévus au régime			
. Mesures incitatives et particulières		48 819	
. Assurance responsabilité professionnelle		57 557	
	sous-total (avantages prévus au régime)	106 376	
Autres programmes			
. Rémunération des résidents en médecine		193 304	
TOTAL Services médicaux 2011-2012		5 389 617	

* : dépenses estimées 2011-2012

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 2

Liste des services non assurés en 2010-2011 et en 2011-2012.

RÉPONSE NO 2

La réponse à cette question est comprise dans la question 4 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 3

État de situation sur les frais accessoires.

RÉPONSE NO 3

À la demande du ministre de la Santé et des Services sociaux, un plan de communication est mis en œuvre depuis décembre 2010 lequel vise :

- à informer le grand public à propos des frais et des services de santé couverts par le régime public d'assurance maladie ainsi que ceux non couverts et pouvant être facturés aux personnes assurées par les professionnels de la santé;
- à informer le grand public de la démarche à suivre pour obtenir un remboursement, le cas échéant;
- à rappeler aux professionnels de la santé, les frais et les services de santé pouvant ou non être facturés ainsi que les règles en vigueur à cet égard.

À ce jour, les activités de communication réalisées sont les suivantes :

- Une infolettre a été transmise aux médecins omnipraticiens et aux médecins spécialistes, le 21 décembre 2012, rappelant les principes d'universalité et d'accessibilité aux services médicaux couverts ainsi que les règles à suivre.
- Cinq articles sont parus dans l'Actualité médicale :
 - Frais exigés lors de la prestation de services - La Régie de l'assurance maladie fait le point (9 février 2011) ;
 - Facturation de frais à un patient : suis-je en droit de le faire? (9 mars 2011)
 - Frais facturés aux personnes assurées : peut-il en demander le remboursement? (6 avril 2011)
 - Facturation au patient : lieu de pratique et statut du professionnel comment s'y retrouver ? (11 mai 2011)
 - La tarification nouvelle et la rémunération des actes non tarifés. (8 juin 2011)
- Diffusion d'information destinée aux professionnels de la santé sur le site Internet de la Régie. (4 avril 2011)
- Diffusion d'information destinée aux personnes assurées sur le site Internet de la Régie. (7 avril 2012)

En plus du plan de communication, une nouvelle unité d'inspection dédiée à la vérification de la facturation de frais aux personnes assurées ainsi qu'à la prévention et à la formation auprès des professionnels de la santé et de leur personnel administratif a été créée en novembre 2011. Les activités d'inspection ont été déployées progressivement. Le projet pilote s'est déroulé du 8 décembre 2011 au 31 mars 2012. Au cours cette période, la Régie a visité 65 cliniques médicales touchant 429 médecins. Les activités régulières ont débuté le 1^{er} avril 2012. Du 1^{er} avril au 30 novembre 2012, la Régie a visité 104 cliniques médicales touchant 643 médecins.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 4

Liste des cliniques et laboratoire privés remboursés par la RAMQ 2010-2011 et en 2011-2012, par région, avec le nom et l'adresse de chacun.

RÉPONSE NO 4

Cette question est la même que la question 7 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 5

Ventilation du budget du programme d'assurance médicaments au 31 décembre 2012, coût total de la franchise et de la coassurance, nombre de bénéficiaires pour :

- a. les personnes vivant de la sécurité du revenu et aptes au travail;
- b. les personnes vivant de la sécurité du revenu et inaptes au travail;
- c. les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti;
- d. les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti maximum;
- e. les personnes âgées qui ne reçoivent aucun supplément du revenu;
- f. les adhérents (adultes, étudiants, etc.);
- g. autres clientèles.

RÉPONSE NO 5

Cette question est la même que la question 9 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 6

Indiquer le nombre d'enfants (0-18 ans) bénéficiant du régime d'assurance médicaments en précisant le nombre pour chaque année depuis 1997.

RÉPONSE NO 6

Cette question est la même que la question 10 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 7

Indiquer la croissance en pourcentage des coûts des médicaments assurés pour chaque année depuis 1997. Ajouter les prévisions pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 7

Cette question est la même que la question 11 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 8

Indiquer les coûts ou l'estimation des coûts assumés par le régime général d'assurance médicaments des ristournes offertes par les compagnies pharmaceutiques ou les bannières et pharmacies.

RÉPONSE NO 8

La politique du médicament prévoit que les fabricants de médicaments génériques peuvent légalement verser des allocations professionnelles au pharmacien propriétaire. Jusqu'au 20 avril 2011, le maximum permis était de 20 % de la valeur totale des ventes du fabricant à ce pharmacien. Par la suite, il est passé à 16,5 % jusqu'au 1^{er} avril 2012, alors qu'il est maintenant de 15 %.

Ces allocations professionnelles doivent être utilisées pour financer les activités reliées à l'exploitation de la pharmacie en vue d'améliorer la prestation de services à la population. Par ailleurs, les chaînes et bannières de pharmacies ainsi que les fabricants de médicaments innovateurs ne peuvent pas consentir de ristournes aux pharmaciens.

La réglementation, en vigueur depuis le 4 novembre 2007, précise que le fabricant de médicaments génériques doit transmettre à la Régie au 1^{er} mars un rapport annuel faisant état des ventes de médicaments génériques inscrits sur la *Liste de médicaments* ainsi que de tous les avantages consentis aux pharmaciens. De plus, la réglementation spécifie que le pharmacien propriétaire doit tenir à jour un registre de tous les avantages dont il a bénéficié de la part d'un fabricant.

Selon les rapports reçus des fabricants au 1^{er} mars 2012 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, il appert que l'analyse préliminaire nous indique que :

- le maximum permis a été généralement respecté;
- l'ensemble des fabricants de médicaments génériques ont déclaré avoir versé plus de 153 M\$ aux pharmaciens, soit près de 87 000 \$ par pharmacie.
- selon les registres des pharmaciens analysés pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, les pharmaciens ont utilisé la majeure partie des sommes reçues pour rémunérer leur personnel affecté au laboratoire.

Par la suite, les données fournies par les pharmaciens seront confrontées avec celles fournies par les fabricants. S'il y a lieu, des vérifications supplémentaires seront faites. Notons que pour les années précédentes, on a dénoté généralement, une concordance entre les données des rapports des fabricants et celles des pharmaciens.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 9

Nombre d'entreprises, d'organismes, d'ordres professionnel qui ont abandonné leur régime collectif au profit de la RAMQ.

RÉPONSE NO 9

Depuis sa création, la Loi sur l'assurance médicaments n'obligeait pas les entreprises, les organismes et les ordres professionnels qui voulaient abandonner leur régime collectif à informer la RAMQ de leur intention. Seuls leurs employés ou membres en étaient informés et ceux-ci devaient s'inscrire à la RAMQ s'ils n'avaient pas accès à un régime privé.

La Loi sur l'assurance médicaments prévoit, depuis 2005, que tout assureur en assurance collective, ou toute personne, qui administre un régime d'avantages sociaux, doit informer la RAMQ de toute modification à un contrat d'assurance collective ou à un régime d'avantages sociaux ayant pour effet de transférer des personnes admissibles couvertes par ce contrat ou ce régime au régime public. Cette obligation s'applique également à tout représentant en assurance ou représentant en assurance de personnes qui offre ou obtient la conclusion d'un contrat d'assurance ayant le même effet.

Au cours de l'année 2012, la RAMQ a été informée de 31 changements susceptibles d'entraîner un transfert de clientèles assurées par le privé au régime public. Il s'agit de fermetures d'usine, de grèves ou de lock-out, de mises à pied ou d'abandons de couverture.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 10

Liste des comités formés avec l'industrie pharmaceutique (nombre de rencontres à ce jour).

RÉPONSE NO 10

Il n'y a eu aucun comité formé avec l'industrie pharmaceutique impliquant la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 11

Nombre de médicaments génériques qui font exception à la règle d'établissement des prix 60/54% :

- a. nombre de médicaments génériques dans cette situation;
- b. montant remboursé par la RAMQ;
- c. estimation du montant qui a dû être payé par le patient.

RÉPONSE NO 11

Cette question est la même que la question 13 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 12

Montant remboursé pour des médicaments génériques qui respectent la règle d'établissement des prix 60/54%.

RÉPONSE NO 12

Cette question est la même que la question 14 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 13

Nombre de médicaments innovateurs qui font exception à la règle d'établissement des prix :

- a. nombre de médicaments innovateurs dans cette situation;
- b. montant remboursé par la RAMQ;
- c. estimation du montant qui a dû être payé par le patient.

RÉPONSE NO 13

Cette question est la même que la question 15 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 14

Montant remboursé pour des médicaments d'exception.

RÉPONSE NO 14

Cette question est la même que la question 16 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 15

Montant remboursé pour des médicaments génériques.

RÉPONSE NO 15

Cette question est la même que la question 17 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 16

Montant remboursé pour des médicaments innovateurs.

RÉPONSE NO 16

Cette question est la même que la question 18 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 17

Pour la rémunération des médecins omnipraticiens, indiquer :

- a. Budget total prévu pour 2013-2014 et indiquer la comparaison avec 2012-2013
- b. Ventilation des dépassements estimés pour l'année 2012-2013.

RÉPONSE NO 17

La réponse à cette question est comprise dans la question 22 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 18

Pour la rémunération des médecins spécialistes, indiquer :

- c. Budget total prévu pour 2013-2014 et indiquer la comparaison avec 2012-2013
- d. Ventilation des dépassements estimés pour l'année 2012-2013.

RÉPONSE 18

La réponse à cette question est comprise dans la question 23 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 19

Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.

RÉPONSE 19

La réponse à cette question est comprise dans la question 23 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 20

Rémunération moyenne d'un médecin omnipraticien en précisant le montant reçu pour la composante technique.

RÉPONSE NO 20

La réponse à cette question est comprise dans la question 22 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 21

Nombre de médecins actifs en CLSC, CH et CHSLD, etc. au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2012.

RÉPONSE NO 21

La réponse à cette question est comprise dans la question 21 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 22

Liste des frais encourus pour fins de défense dans le cadre de poursuites légales impliquant la RAMQ et, le cas échéant, les revenus qui en ont découlé.

RÉPONSE NO 22

Dans le cadre de ses opérations régulières, la Régie de l'assurance maladie du Québec est appelée à rendre un certain nombre de décisions à l'égard des personnes assurées ou des professionnels de la santé. Ces décisions font parfois l'objet d'appel ou de contestation. Les procureurs de la Régie doivent alors intervenir pour supporter les décisions de la Régie.

À ce chapitre, les frais encourus pour l'exercice financier 2013-2014 sont de 711 K\$ alors que le montant total découlant de ces interventions est de l'ordre de 4,4M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 23

Liste des causes devant les tribunaux en 2011-2012. Indiquer les parties en cause, l'instance devant laquelle elles se trouvent et, s'il y a lieu, fournir le jugement.

RÉPONSE NO 23

Cette question est la même que la question 6 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 24

Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ par année depuis cinq ans.

RÉPONSE NO 24

Entre le 1er avril et 30 novembre 2012, il y a 12 médecins désengagés à la RAMQ. À cela s'ajoutent 280 médecins non participants.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 25

Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ par année depuis cinq ans par spécialités.

RÉPONSE NO 25

Au 30 novembre 2012, il y avait :

- 6 médecins omnipraticiens désengagés;
- 195 médecins omnipraticiens non participants;
- 6 médecins spécialistes désengagés;
- 85 médecins spécialistes non participants.

Pour les spécialistes, voir les tableaux suivants.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

Nombre de spécialistes désengagés

Statut	Spécialités	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Désengagé	Anatomo-pathologie		1	1		
	Anesthésiologie					
	Cardiologie					
	Chirurgie générale					
	Chirurgie orthopédique					1
	Chirurgie plastique					
	Dermatologie					
	Endocrinologie					
	Médecine interne					1
	Médecine physique et réadaptation ¹		1	1		
	Neuro-chirurgie					
	Obstétrique et gynécologie					
	Ophthalmologie	2	2	2	2	3
	Oto-rhino-laryngologie/ chirurgie cervico-facial					
	Pédiatrie					
	Psychiatrie					
	Rhumatologie	1	1	1	1	1
	Urologie					
TOTAL		3	5	5	3	6

¹ Depuis le 25 novembre 2010, la psychiatrie se nomme désormais la médecine physique et réadaptation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

Nombre de spécialistes non participants

Statut	Spécialités	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Non participant	Anatomo-pathologie			1	1	1
	Anesthésiologie	14	11	7	7	4
	Cardiologie	1	1	1	1	1
	Chirurgie générale	5	5	4	6	7
	Chirurgie orthopédique	10	10	10	8	7
	Chirurgie plastique	16	14	12	11	11
	Dermatologie	10	12	13	13	14
	Endocrinologie	2	2	2	2	2
	Médecine d'urgence					1
	Médecine interne	3	2	4	4	2
	médecine Nucléaire				1	1
	Médecine physique et réadaptation ¹	6	6	5	5	4
	Neuro-chirurgie	1	1	1	1	1
	Obstétrique et gynécologie	4	4	4	4	4
	Ophthalmologie	11	10	8	9	8
	Oto-rhino-laryngologie/ chirurgie cervico-facial			1	1	1
	Pédiatrie					
	Psychiatrie	14	14	15	15	14
	Radiologie diagnostique					1
	Rhumatologie					
Urologie	1	1	1	1	1	
TOTAL		98	93	89	90	85

Un professionnel qui a changé de statut plus d'une fois entre le 1^{er} avril et le 31 mars d'une année donnée n'est considéré qu'une seule fois aux fins du calcul.

¹ Depuis le 25 novembre 2010, la psychiatrie se nomme désormais la médecine physique et réadaptation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 26

Nombre de médecins qui ont cessé de pratiquer depuis 2003-2004 :

- a. pour cause de retraite;
- b. pour cause de décès;
- c. pour cause de départ temporaire à l'étranger;
- d. pour cause de départ définitif à l'étranger;
- e. pour toute autre cause (bien vouloir spécifier s.v.p).

RÉPONSE NO 26

Les données détenues par la Régie aux fins de l'administration du régime d'assurance maladie ne permettent pas d'établir le nombre de médecins qui ont définitivement mis un terme à leur pratique au cours d'une période donnée. Les données qui lui sont transmises par le Collège des médecins du Québec ne concernent que le droit de pratique et l'inscription au tableau de l'Ordre, sans égard aux raisons pour lesquelles un médecin perd ce droit ou ne figure plus au tableau.

<u>Cause</u>	Médecins omnipraticiens	Médecins spécialistes	Total
a. Retraite ⁽¹⁾			n/d
b. Décès	9	15	24
c. Départ temporaire à l'étranger ⁽²⁾			n/d
d. Départ définitif à l'étranger ⁽²⁾			n/d
e. Autres : abandon de pratique ou radiation	47	85	132
non renouvellement de permis	1	17	18
Total	57	117	174

⁽¹⁾ La Régie ne dispose d'aucune donnée permettant d'établir le nombre de médecins qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2012, ces renseignements n'étant pas requis aux fins de l'administration de la *Loi sur l'assurance maladie*.

⁽²⁾ La Régie ne dispose d'aucune donnée à ce sujet, ces renseignements n'étant pas requis aux fins de l'administration de la *Loi sur l'assurance maladie*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 27

Nombre de médecins ayant atteint leurs plafonds trimestriels. Indiquer nombre de fois, domaines de pratiques, etc.

RÉPONSE NO 27

Cette question est la même que la question 25 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 28

Nombre de dentistes spécialisés en chirurgie pédiatrique au Québec. Nombre de chirurgies effectuées en 2011-2012. Indiquer si les plafonds ont été atteints en cours d'année, nombre de fois, etc. Nombre de patients en attente d'une chirurgie pédiatrique.

RÉPONSE NO 28

Nombre de dentistes spécialisés en chirurgie pédiatrique	47
Nombre de chirurgies effectuées en 2011-2012	1 486 chirurgies 954 personnes assurées
Nombre de dentistes ayant atteint les plafonds	1
Nombre de fois	1
Nombre de patients en attente d'une chirurgie pédiatrique	La Régie ne dispose pas de liste d'attente avec un nombre de patients calculé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 29

Nombre de médicaments et produits retirés de la Liste de médicaments en 2011-2012, nom du médicament ou produit et motifs du retrait.

RÉPONSE NO 29

En raison de la non-disponibilité des données de décembre 2012 à mars 2013, les périodes d'avril 2011 à mars 2012 et d'avril 2012 à novembre 2012 sont présentées.

Le nombre de produits retirés de la Liste de médicaments entre avril 2011 et mars 2012 s'élève à 213. Pour la période d'avril 2012 à novembre 2012, le nombre de produits retirés est de 128. La marque de commerce ou la dénomination commune, le DIN et le motif du retrait des produits concernés sont présentés dans les tableaux ci-joints.

Voir les tableaux ci-joints.

Produits retirés de la Liste de médicaments entre avril 2011 et mars 2012 et motif(s) du retrait (Question particulière 29 du 2e groupe d'opposition-Étude des crédits 2013-2014)

PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*
Adeks	2031388	1	Bicarbonate de Sodium 8.4%	99100177	1	Drisdol	2017598	1
Advicor	2293501	1	Bio-Amitriptyline	2247166	1	Duoplant	513091	1
Allopurinol-100	555681	1	Bio-Amitriptyline	2247167	1	Emo-Cort	641154	1
Allopurinol-200	2130157	1	Bio-Amitriptyline	2247168	1	Enca	2248208	1
Allopurinol-300	555703	1	Bio-Carbamazépine	2247135	1	Enca	2248209	1
Amatine	1934392	1	Bio-Diazépam	2247173	1	Epinephrine injectable	721891	1
Amatine	1934406	1	Bio-Diazépam	2247174	1	Euro-Lithium	2304511	1
Ansaid	600792	1	Bio-Diazépam	2247176	1	Euro-Lithium	2304538	1
Ansaid	647942	1	Bio-Oxazépam	2247177	1	Fast Take	99002809	1
Apo-Acétaminophène	544981	1	Bio-Oxazépam	2247178	1	Fosinopril-10	2303000	1
Apo-Acétaminophène	545007	1	Bio-Oxazépam	2247179	1	Fosinopril-20	2303019	1
Apo-Cimetidine	584215	1	BuSpar	603821	1	Froben	2223074	1
Apo-Désipramine	2216264	1	Capoten	546291	1	Garamycin	28339	1
Apo-Désipramine	2216272	1	Captopril-25	1910337	1	Gen-Bromazepam	2192713	1
Apo-Diflunisal	2039486	1	Carbamazépine-200	578460	1	Gen-Bromazepam	2192721	1
Apo-Hydralazine	441635	1	Cardizem	2097370	1	Gen-Medroxy	2229838	1
Apo-Ibuprofen	441651	1	Céfazoline pour injection	2237141	1	Gen-Medroxy	2229839	1
Apo-Ibuprofen	585114	1	Chlorpromazine	743518	1	Gen-Medroxy	2229840	1
Apo-Méthoprazine	2238404	1	Chlorure de sodium sol. d'irrigation	37834	1	Gen-Nizatidine	2246046	1
Apo-Méthoprazine	2238405	1	Cimétidine-600	618705	1	Gen-Nizatidine	2246047	1
Apo-Méthoprazine	2238406	1	Co Fluconazole-150	2323419	1	Gen-Pindolol	2057824	1
Apo-Nadol	782475	1	Déca-Durabolin 100	270687	1	Gen-Piroxicam	2171813	1
Apo-Pentoxifylline SR	2230090	1	Demerol	2242003	1	Gen-Piroxicam	2171821	1
Apo-Pimozide	2245432	1	Demerol	2242004	1	Hépaléan	740497	1
Apo-Prednisone	312770	1	Demerol	2242005	1	Hépaléan	740519	1
Apo-Prochlorazine	886432	1	Desyrel	579351	1	Hydroxyzine-10	739618	1
Apo-Prochlorazine	886440	1	Desyrel	579378	1	Hydroxyzine-25	739626	1
Atropine	392693	1	Diazépam	399728	1	Hydroxyzine-50	739634	1
Atropine	392782	1	Diclofenac-SR 100 mg	2224127	1	Hyoscine	541869	1
Atropine	497223	1	Diclofénac-SR 75 mg	2224119	1	Hyoscine	541877	1
Avonex	2237770	1	Diltiazem-30	828785	1	Inhibace	1911465	1
BenOxyl 10	370568	1	Doxazosin-1	2240978	1	Lopid	599026	1
BenOxyl 20	187585	1	Doxazosin-2	2240979	1	Lopid	659606	1
Betaxin	2241983	1	Doxazosin-4	2240980	1	Loxapac I.M.	2169991	1

* Description du motif de retrait

1 - À la demande du fabricant

Produits retirés de la Liste de médicaments entre avril 2011 et mars 2012 et motif(s) du retrait (Question particulière 190-Étude des crédits 2013-2014)

PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*
Magnésium(hydroxyde de)/aluminium	99002434	1	PediaVIT D	80003285	1	pms-Pamidronate	2245998	1
Metoclopramide-10	870994	1	Pegasys	2248078	1	pms-Pamidronate	2245999	1
Metoclopramide-5	871001	1	Pegasys RBV (28)	2253410	1	pms-Salbutamol	2091186	1
Métronidazole-250	420409	1	Pegasys RBV (35)	99100172	1	pms-Sucralfate	2238209	1
Minocin	2173506	1	Pentamidine	2183080	1	pms-Tamazepam	2273039	1
Monocor	2241149	1	phl-Dexaméthasone	2237045	1	pms-Tiaprofenic	2230828	1
Morphine (sulfate de)	1964429	1	Phyllocontin	2014270	1	pms-Tryptophan	2230202	1
Morphine (sulfate de)	1964437	1	Phyllocontin-350	2014289	1	Prezista	2284057	1
Morphine LP Epidurale	2021048	1	Pipéracilline	2246640	1	Pro-Cefuroxime-500	2311453	1
Morphine LP Epidurale	2021056	1	Pipéracilline	2246642	1	Pro-K	613274	1
Mylan-Bromazepam	2192705	1	Pipéracilline pour injection	2248939	1	Provera	30945	1
Mylan-Buspirone	2230874	1	Pipéracilline pour injection	2248940	1	Ran-Ciprofloxacin	2267934	1
Mylan-Cyproterone	2229723	1	Pipéracilline pour injection	2248941	1	Ran-Ciprofloxacin	2267942	1
Mylan-Fluconazole	2245697	1	pms-Acétaminophène	887587	1	Ran-Ciprofloxacin	2267950	1
Mylan-Salbutamol	2232987	1	pms-Acétaminophène	891177	1	Ran-Citalopram	2268000	1
Mylan-Timolol	893773	1	pms-Bezafibrate	2240331	1	Ran-Citalopram	2268019	1
Mylan-Timolol	893781	1	pms-Buspirone	2230941	1	ratio-Pentoxifylline	1968432	1
Mylan-Triazolam	1913506	1	pms-Clindamycin	2294826	1	ratio-Salbutamol HFA	2244914	1
Mylan-Triazolam	1995227	1	pms-Clindamycin	2294834	1	Regranex	2239405	1
Novo-Hylazin	759465	1	pms-Desipramine	1946242	1	Restore Pansement hydrocellulaire a	99100568	1
Novo-Hylazin	759481	1	pms-Desipramine	1946277	1	Restore Pansement hydrocellulaire a	99100569	1
Novo-Ofloxacin	2243474	1	pms-Fluphénazine	893420	1	Ritalin	5606	1
Novo-Ofloxacin	2243475	1	pms-Fluphénazine Décanoate	2091275	1	Sandoz Betaxolol	2235971	1
Novo-Purol	363693	1	pms-Gentamicine	2230889	1	Sertraline	2284804	1
Novo-Purol	364282	1	pms-Glyburide	2236733	1	Sertraline	2284812	1
Novo-Purol	565342	1	pms-Ibuprofen	839264	1	Sertraline	2284820	1
Nu-Cloxi	717584	1	pms-Médoroxyprogesterone	2246627	1	Sialor	2240344	1
Nu-Cloxi	717592	1	pms-Médoroxyprogesterone	2246628	1	Solution de rinçage hépariné	725315	1
Nu-Cloxi	717630	1	pms-Médoroxyprogesterone	2246629	1	Stieva-A	578568	1
Nu-Pentoxifylline-SR	2230401	1	pms-Methotriméprazine	2232905	1	Sulfate Ferreux-300	2125471	1
Nutropin	2216183	1	pms-Moclobemide	2243219	1	Surestep	99000318	1
One Touch	897655	1	pms-Morphine Sulfate SR	2245284	1	Talwin	2241976	1
Ovral 21	2043033	1	pms-Morphine Sulfate SR	2245285	1	Tamofen 10	1926624	1
PediaVIT D	2231624	1	pms-Morphine Sulfate SR	2245287	1	Tamofen 20	1926632	1

* Description du motif de retrait

1 - À la demande du fabricant

Produits retirés de la Liste de médicaments entre avril 2011 et mars 2012 et motif(s) du retrait (Question particulière 190-Étude des crédits 2013-2014)

PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*
Terazosin-1	2237476	1						
Terazosin-10	2237479	1						
Tétracycline-250	156744	1						
Timolol-10	812447	1						
Timolol-5	812455	1						
Tofranil	10480	1						
Triamcinolone	1977555	1						
Urée	2048574	1						
Vérapamil-80	871028	1						

* Description du motif de retrait

1 - À la demande du fabricant

Produits retirés de la Liste de médicaments entre avril 2012 et novembre 2012 et motif(s) du retrait (Question particulière 29-Étude des crédits 2013-2014)

PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*
Apo-Clonidine	868949	1	Nu-Buspirone	2207672	1	Nu-Pirox	865761	1
Apo-Hydroxyurea	2247937	1	Nu-Capto	1913824	1	Nu-Pirox	865788	1
Apo-Naproxen SR 750 mg	2177072	1	Nu-Capto	1913832	1	Nu-Prazo	1913794	1
Aspirin (Co. Ent.)	2237726	1	Nu-Capto	1913840	1	Nu-Prazo	1913808	1
Avalide	2280213	1	Nu-Capto	1913859	1	Nu-Prazo	1913816	1
Baraclude	2282232	1	Nu-Clonidine	1913220	1	Nu-Propranolol 20 mg	2044692	1
Capoten	546283	1	Nu-Clonidine	1913786	1	Nu-Propranolol 40 mg	2044706	1
Desocort	2115514	1	Nu-Cyclobenzaprine	2171848	1	Nu-Sotalol	2163772	1
Desocort	2115522	1	Nu-Diltiaz-CD	2231052	1	Nu-Sotalol	2200996	1
Euglucon 2.5	720933	1	Nu-Diltiaz-CD	2231053	1	Nu-Sulindac	2042576	1
FXT 40	2245283	1	Nu-Diltiaz-CD	2231054	1	Nu-Terazosin	2233047	1
Ketek	2247520	1	Nu-Divalproex	2239517	1	Nu-Terazosin	2233048	1
Lumigan	2245860	1	Nu-Divalproex	2239518	1	Nu-Terazosin	2233049	1
Maxalt	2240520	1	Nu-Divalproex	2239519	1	Nu-Terazosin	2233050	1
Mint-Cefprozil	2317303	1	Nu-Domperidone	2231477	1	Nu-Timol	2044617	1
Mint-Cefprozil	2317311	1	Nu-Fluoxétine	2192756	1	Nu-Timolol	2044609	1
Mint-Lisinopril	2317397	1	Nu-Flurbiprofen	2020661	1	Nu-Trazodone-D	2165406	1
Mint-Lisinopril	2317400	1	Nu-Flurbiprofen	2020688	1	Nu-Valproic	2237830	1
Mint-Lisinopril	2317419	1	Nu-Gemfibrozil 300 mg	2058456	1	pms-Acetaminophen E	2313081	1
Mylan-Amilazide	2257378	1	Nu-Gemfibrozil 600 mg	2058464	1	pms-Acétaminophène	892505	1
Mylan-Divalproex	2265133	1	Nu-Ibuprofen	2020726	1	pms-Benzotropine	2219727	1
Mylan-Divalproex	2265141	1	Nu-Indapamide	2223597	1	pms-Butorphanol	2244508	1
Mylan-Divalproex	2265168	1	Nu-Indo	865869	1	pms-Captopril	2230203	1
NG-Citalopram	2322781	1	Nu-Indo 25 mg	865850	1	pms-Captopril	2230204	1
NG-Citalopram	2322803	1	Nu-Kétocon	2122197	1	pms-Captopril	2230205	1
Nicorette	2065738	1	Nu-Levocarb	2182823	1	pms-Codéine	2243979	1
Nicorette	2065754	1	Nu-Levocarb	2182831	1	pms-Divalproex	2244138	1
Nicorette	2065762	1	Nu-Metoclopramide	2143275	1	pms-Divalproex	2244139	1
Nu-Acyclovir	2197413	1	Nu-Metoclopramide	2143283	1	pms-Divalproex	2244140	1
Nu-Acyclovir	2197421	1	Nu-Metop 100 mg	865613	1	pms-Doxycycline (Caps.)	2289539	1
Nu-Atenol	886114	1	Nu-Metop 50 mg	865605	1	pms-Doxycycline (Co.)	2289466	1
Nu-Atenol	886122	1	Nu-Moclobemide	2237111	1	pms-Halopéridol	759503	1
Nu-Baclofen	2136090	1	Nu-Pen-VK	717568	1	pms-Ketoprofen	2148773	1
Nu-Baclofen	2136104	1	Nu-Pindol	886130	1	pms-Moclobemide	2243218	1

* Description du motif de retrait

1 - À la demande du fabricant

Produits retirés de la Liste de médicaments entre avril 2012 et novembre 2012 et motif(s) du retrait (Question particulière 190-Étude des crédits 2013-2014)

PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*	PRODUIT	DIN	MOTIF RETRAIT*
pms-Mométasone	2270862	1						
pms-Morphine Sulfate SR	2245288	1						
pms-Temazepam	2273047	1						
pms-Trifluopérazine	751871	1						
pms-Tryptophan	2240445	1						
pms-Tryptophan (caps.)	2241023	1						
Polycal	99100414	1						
Polyvalent-Acariens	889725	1						
Polyvalent-Acariens	99000423	1						
Prinzide	2108194	1						
Protifar	99100415	1						
Sandoz Acebutolol	2257599	1						
Sandoz Acebutolol	2257602	1						
Sandoz Acebutolol	2257610	1						
Stadol NS	2113031	1						
Taro-Enalapril	2300117	1						
Taro-Enalapril	2300125	1						
Taro-Enalapril	2300133	1						
Taro-Enalapril	2300141	1						
Temodal	2312816	1						
Thelin	2295636	1						
Travatan	2244896	1						
Vagifem	2241332	1						
Vivol	13765	1						
Vivol	13773	1						
Zantac	2212374	1						

* Description du motif de retrait

1 - À la demande du fabricant

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 30

Coûts d'administration et de gestion des programmes spécifiques tels que, notamment, le programme de médicaments d'exception par année au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 30

La structure organisationnelle de suivi des coûts d'administration ne permet pas d'obtenir une évaluation précise des coûts reliés à chaque programme spécifique. Cependant, tel que mentionné en réponse à la question 33 du deuxième groupe de l'opposition, dans le cas du programme de médicaments d'exception, 24 personnes sont affectées au traitement des demandes d'autorisation des patients et des médicaments d'exception.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 31

Économies réalisés à la suite du retrait (ou transfert) de médicaments de la Liste de médicaments en 2011-2012 et objectifs pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 31

Le retrait de produits de la Liste de médicaments (Liste) étant habituellement compensé par une utilisation accrue de produits équivalents ou ayant les mêmes indications, les conséquences sur les coûts sont très variables. Ainsi, il n'est pas possible d'identifier d'économies faisant suite aux retraits de produits de la Liste en 2011-2012.

Comme les décisions des fabricants sont à l'origine de la plupart des retraits de produits de la Liste, il n'est pas possible d'établir de prévisions ou d'objectifs pour 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 32

Nombre de plaintes de citoyens et objet des plaintes.

RÉPONSE NO 32

La question est la même que la question 2 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION 33

Nombre d'effectifs affectés :

- a. à l'étude ou la mise en application des mesures contenues dans le projet de loi 83 et touchant la RAMQ;
- b. au dossier GMF;
- c. au traitement des médicaments d'exception;
- d. au DSQ;
- e. au registre du consentement de dons d'organes.

RÉPONSE NO 33

- a. 69 effectifs sont affectés à l'étude et à la mise en application des dispositions de la Loi 83.
- b. L'équivalent de 1 ETC est affecté au support opérationnel et à l'entretien de l'application en lien avec les GMF : inscription et mises à jour des GMF et des patients auprès d'un médecin de famille, le tout supporté par une transaction en ligne ou par des échanges de système à système.
- c. 24 personnes sont affectées au traitement des demandes d'autorisation des patients et médicaments d'exception (en excluant les gestionnaires).
- d. Voir point a.
- e. L'équivalent de 5 ETC, sont affectés à l'administration du Registre de consentement du don d'organes et de tissus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION 34

Temps de réponse moyen des demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception. Étude et suivi accordé aux délais d'attente pour les patients.

RÉPONSE NO 34

Cette question est la même que la question 20 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 35

État de situation concernant les personnes stomisées (nombre, allocation annuelle, état des négociations, etc.).

RÉPONSE NO 35

Pour la période du 1er avril 2012 au 30 novembre 2012, 7 902 personnes ont bénéficié du programme d'appareils fournis aux stomisés permanents pour un montant total de 5 958 791 \$.

Les personnes admissibles au programme ont droit, pour chaque stomie subie, à un montant d'aide financière de 700 \$, sur une base annuelle, pour les aider à assumer les coûts de l'appareillage (sacs et autres produits) qui leur est nécessaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION 36

État de situation concernant les pompes insuline.

RÉPONSE NO 36

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
(question 116, volet services sociaux du 2^e parti d'opposition)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION 37

Liste des études effectuées sur la question des coûts des médicaments pour les maladies graves et incurables. Étude des impacts pour la RAMQ d'assumer les coûts non couverts par des assurances privées pour ces maladies.

RÉPONSE NO 37

La Régie de l'assurance maladie n'a fait aucune étude sur des maladies graves et incurables.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 38

État de situation au sujet et de la politique du médicament :

- a. état de mise en œuvre de chacune des mesures;
- b. les sommes investies pour chacune des mesures de la Politique du médicament depuis le dépôt de celle-ci.

RÉPONSE NO 38

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
(question 105, volet services sociaux du 2^e parti d'opposition)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 39

Impact financier découlant de la mise en œuvre de la politique du médicament par année depuis sa mise en vigueur et prévision pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 39

L'impact financier supplémentaire découlant de la mise en œuvre de la politique du médicament est estimé à 23,9 M\$ pour l'année financière 2012-2013 en tenant compte des dates d'application des mesures.

**Impact financier supplémentaire découlant de l'application de la
politique du médicament pour l'année financière 2012-2013 en
tenant compte des dates d'application des mesures**

	<u>M\$</u>
Indexation du prix des médicaments	23,9
Total	----- 23,9

Les autres mesures contenues dans la Politique du médicament, notamment l'octroi de la gratuité des médicaments à de nouvelles clientèles (2005 et 2007) de même que les économies résultant de l'introduction de nouvelles balises de prix pour les médicaments génériques (février 2008), sont déjà intégrées à la base budgétaire et ne font pas l'objet d'un suivi distinct.

Aucune indexation du prix des médicaments n'est prévue pour 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 40

État de situation de la méthode de calcul utilisée pour la détermination de la co assurance et la franchise.

RÉPONSE NO 40

Cette question est la même que la question 8 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 41

Montant d'argent octroyé par le ministère du Développement économique à la RAMQ pour compenser la règle des 15 ans annuellement depuis 2003.

RÉPONSE NO 41

Le Fonds de l'assurance médicaments a reçu du ministère de la Santé et des Services sociaux les montants suivants pour compenser la non-application intégrale de la politique du prix le plus bas lors du remboursement du coût des médicaments.

Année financière	en millions de dollars
2002-2003	10
2003-2004	10
2004-2005	10
2005-2006	10
2006-2007	30
2007-2008	41,2
2008-2009	76,7
2009-2010	161,5
2010-2011	158,3
2011-2012	193,0
2012-2013	137,6*

*Le montant prévu était de 173,8 M\$, suite à l'abolition de la règle des 15 ans le 14 janvier 2013, le montant reçu est de 137,6 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 42

Nombre de québécois non-inscrits à la RAMQ, par groupe d'âge.

RÉPONSE NO 42

Cette question est la même que la question 1 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 43

Détails des contrats et ententes signées avec les compagnies pharmaceutiques dans le cadre de la politique du médicament.

RÉPONSE NO 43

L'article 52.1 de la Loi sur l'assurance médicaments (L.R.Q., chapitre A-29.01) permet au ministre de la Santé et des Services sociaux de conclure avec des fabricants de médicaments des ententes visant à atténuer l'impact des hausses de prix sur le régime public. Au 31 mars 2012, on dénombrait 66 ententes de contribution couvrant 65 fabricants de médicaments innovateurs. Une somme de 0,4 M\$ a été versée par les fabricants durant l'exercice 2011-2012 conformément à ces ententes.

Par ailleurs, comme le prévoit la loi, l'information relative à l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013 se retrouvera dans le Rapport annuel de gestion de la Régie de l'assurance maladie du Québec 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 44

Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ par année depuis cinq ans.

RÉPONSE NO 44

Cette question est la même que la question 24.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 45

Montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 45

La réponse à cette question est comprise dans la question 24 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 46

Nombre de personnes avec qui la RAMQ transigent en anglais.

RÉPONSE NO 46

La RAMQ transige en anglais avec :

Au cours de l'année financière 2012-2013, la RAMQ a transigé avec 993 804 personnes en anglais sur une population admissible à l'assurance maladie de 7 742 551 ce qui correspond à 12,8 %. Pour l'année financière 2011-2012, le ratio était de 12,7 % soit 972 462 personnes pour une population admissible de 7 681 808.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 47

Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.

RÉPONSE NO 47

Cette question est la même que la question 5 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 48

État de situation au sujet du registre du don d'organes.

RÉPONSE NO 48

Le registre de consentement au don d'organes et de tissus est en vigueur depuis le 28 février 2011, à la suite de l'adoption de la Loi facilitant le don d'organes et de tissus le 8 décembre 2010. La Loi confie à la RAMQ la fonction d'établir et de tenir à jour un registre des consentements au prélèvement d'organes et de tissus après le décès, à l'usage des organismes qui assurent la coordination des dons d'organes ou de tissus désignés par le ministre de la Santé et des Services sociaux (Transplant-Québec et Héma-Québec). La RAMQ a donc mis en place le registre le 28 février 2011.

Les personnes qui renouvellent leur carte d'assurance maladie et celles qui s'inscrivent à l'assurance maladie reçoivent depuis un formulaire de consentement au don d'organes et de tissus. Toute personne peut aussi, en tout temps, à compter de son inscription à la RAMQ, obtenir le formulaire de consentement avant le prochain renouvellement de sa carte d'assurance maladie en communiquant avec la RAMQ. Une personne peut prendre un temps de réflexion et en discuter avec ses proches avant d'acheminer à la Régie le formulaire de consentement signé. Parallèlement au registre, signer l'autocollant à apposer au dos de la carte d'assurance maladie demeure un des moyens de consentir au don d'organes et de tissus.

En date du 30 novembre 2012, 774 147 consentements étaient inscrits au registre de la Régie, ce qui représente environ 23 % des personnes qui ont reçu un avis de renouvellement à ce jour. La stratégie de sollicitation fut porteuse puisque l'objectif initial de 10 % a été amplement dépassé.

Le fonctionnement du registre en quelques mots.

Le registre est un nouveau service, simple et complémentaire, réalisé en collaboration avec le MSSS, Transplant -Québec et Héma-Québec, permettant aux citoyens d'exprimer leurs volontés concernant le don de leurs organes et tissus après leur décès. En faisant un don d'organes et de tissus à son décès, une personne peut, à elle seule, sauver jusqu'à huit vies ainsi que redonner une meilleure qualité de vie à quinze autres personnes. Le registre répond également aux besoins et attentes des organismes coordonnateurs. Ainsi, devant la mort imminente ou récente d'un donneur potentiel, le directeur des services professionnels d'un établissement peut vérifier l'existence d'un consentement en communiquant avec les organismes coordonnateurs. Depuis mars 2011, un service de consultation téléphonique a été mis à la disposition des organismes coordonnateurs et ce, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, de façon sécurisée auprès du personnel de Régie dédié à cette fonction. Par ailleurs, le service en ligne pour consultation par les partenaires désignés a été rendu disponible le 4 août 2011. La consultation du registre par les partenaires via des agents de la RAMQ dédiés à cette tâche par une ligne téléphonique spécifique (1 800) est maintenue en cas de non disponibilité du service en ligne.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 49

Pour chaque année depuis 2004-2005, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés par le ministère (ou l'organisme d'état) et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.).

RÉPONSE NO 49

La RAMQ ne tient pas de registre sur les accommodements accordés ou refusés. Toutefois, en octobre 2009, elle s'est adressée à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) afin d'obtenir un avis de conformité de ses directives d'accommodement raisonnable portant sur trois situations :

- clientes qui portent un nikab ou une burka et qui demandent que la vérification de leur identité et la prise de photographie soient faites par une employée;
- refus de se faire servir par une employée du bureau d'accueil qui porte le hijab;
- refus de se faire servir par un employé ou une employée du centre d'appels issu (e) d'une communauté culturelle.

En mars 2010, la CDPDJ a indiqué à la RAMQ qu'elle n'avait pas l'obligation de consentir à un accommodement.

En septembre 2010, une directive concernant la population qui transige avec la RAMQ pour obtenir des services dans ses bureaux d'accueil a été émise afin de préciser les orientations privilégiées en matière d'accommodement raisonnable :

Toute personne qui se présente à la RAMQ pour obtenir des services dans nos bureaux d'accueil ainsi que toute personne qui l'accompagne et qui transige avec la RAMQ doit avoir le visage découvert lors de la prestation de service.

Cette directive est basée sur les orientations gouvernementales édictées par le projet de loi 94, qui porte sur les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements. Ce projet de loi énonce, entre autres, que la pratique appliquée de façon générale est celle voulant que le personnel de l'administration gouvernementale ainsi que les personnes à qui des services sont fournis, par cette administration, aient le visage découvert lors de la prestation de service.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 50

Économies réalisées en 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et les années subséquentes pour la baisse des prix des médicaments génériques.

RÉPONSE NO 50

La réponse à cette question est comprise dans la question 12 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du deuxième parti d'opposition-

QUESTION NO 51

Impacts financiers de la hausse de la marge bénéficiaire accordée aux grossistes en 2011-2012, 2012-2013 et les années subséquentes.

RÉPONSE NO 51

	Estimé 2011-2012 (1er avril) M\$	Estimé 2012-2013 (1^{er} avril) M\$
Variations de la marge bénéficiaire	6,3	6,5

Aucune hausse de la marge bénéficiaire des grossistes n'est prévue après 2012-2013.